



**Jour  
J-11**

**REFORME DES FINANCES PUBLIQUES**

**Basculement du Budget des  
moyens au Budget-Programme**

# **BON A SAVOIR DANS LA PRESSE DCF**

**20/12/2019**

P2

En visite de 72 heures en Côte d'Ivoire

## **Les grandes étapes du séjour du Président Macron**

Enseignement supérieur / Amadou Gon Coulibaly :

P3

**« Avec cette université, le rêve de toute une région  
devient réalité avec Alassane Ouattara »**

Forum international Fraternité Matin / Geppao

P4

**La Zone de libre-échange continentale africaine au cœur des débats**

Acquisition de logements sociaux et économiques

P5

**Le gouvernement intensifie la vulgarisation du Compte de mobilisation pour l'habitat**

Bouaké Fofana, directeur général de la Sicogi

P6

**« 2020, l'année de la renaissance de la Sicogi »**

## En visite de 72 heures en Côte d'Ivoire

# Les grandes étapes du séjour du Président Macron

Le président Alassane Ouattara reçoit son homologue français à partir d'aujourd'hui dans le cadre d'une visite officielle.

Le Président français entame aujourd'hui une visite officielle de trois jours en terre ivoirienne. Ce sera la deuxième fois qu'Emmanuel Macron se rend en Côte d'Ivoire après son séjour de novembre 2017, où il a pris part au sommet Ua-Ue.

Le numéro un français devrait être accompagné par une importante délégation composée de plusieurs membres de son gouvernement, dont ceux des Affaires étrangères, de la Défense, de la Santé et des Sports. Des investisseurs et des personnalités du monde de la culture accompagnent Emmanuel Macron.

Plusieurs séquences sont prévues à cette visite du Président français. Du moins, si l'on en croit les déclarations de ses conseillers Afrique, Franck Paris et Marie-Audouard et du chef d'état-major particulier en second, Valéry Putz, face à la presse, le mardi 17 décembre dernier à Paris.

De l'aéroport Félix Houphouët-Boigny où il atterrira le 20 décembre, le chef d'État français se rendra sur la base militaire de Port-Bouët où sont stationnées les Forces françaises en Côte d'Ivoire (Frd). Emmanuel Macron se fera présenter le rôle et les missions de ces forces en position avancée. Une rencontre est prévue sur place avec les soldats qui ont participé à des



Les Chefs français et ivoirien auront de nombreux sujets à partager.

missions au Sahel. Une intervention d'une vingtaine de minutes de la part du Président français précédera un dîner de Noël auquel il participera aux côtés des soldats français, de leurs familles, des membres de l'ambassade de France en Côte d'Ivoire et des employés ivoiriens des militaires français.

De son côté, la Première dame de France, Brigitte Macron, devrait échanger avec les épouses des militaires français.

Le samedi 21 décembre, ce

sera l'étape des relations bilatérales. Sont annoncés, une douzaine d'accords dans les volets politiques, sanitaires, sécuritaires et économiques. Devrait être paraphé un dernier contrat concernant le métro d'Abidjan dont les travaux sont prévus pour démarrer début 2020. La délégation française devrait également se rendre dans la commune de Koumassi pour y inaugurer des installations sportives comprenant un tatami, un terrain de basket, un terrain de football et accessibles au

grand public.

L'objectif est de dupliquer ces installations à travers 80 pays de l'Afrique de l'ouest. A cette cérémonie, Emmanuel

Macron devrait expliquer sa vision sur les relations entre son pays et l'Afrique.

Sur le front de la santé, la délégation française se rendra le samedi 21 décembre à l'Institut national de formation des agents de santé (Infas) d'Abidjan. Il y est prévu une prise de parole d'Emmanuel Macron devant les étudiants. Toujours sur le chemin du renforcement des partenariats économiques entre les deux pays, le Président français effectuera le déplacement à Bouaké le dimanche 22 décembre. Là-bas, il s'agira de l'inauguration du marché central de Bouaké.

Sur place, le Président ivoirien Alassane Ouattara, son homologue français et des représentants de l'ambassade des États-Unis en Côte d'Ivoire honoreront la mémoire des 9 soldats qui ont perdu la vie début novembre 2004, lors de l'opération « Dignité » lancée depuis Abidjan. Sur le plan sécuritaire justement, les deux parties, à travers leurs ministres de la

Défense, valideront, lors de cette visite, un protocole additionnel des Accords de Défense entre la Côte d'Ivoire et la France.

La séquence sécuritaire sera étendue à l'Académie internationale de lutte contre le terrorisme (AILCT) de Jacqueline, à 50 km d'Abidjan.

« Cette académie aura pour vocation de positionner la Côte d'Ivoire comme la plateforme ou le lieu où va s'élaborer la stratégie régionale de lutte contre le terrorisme », a annoncé, mardi, Franck Paris, conseiller Afrique de l'Élysée. Dans le prolongement sécuritaire, M. Macron fera une escale à Niamey dans l'après-midi du dimanche 22 décembre où il rencontrera son homologue nigérien, Issoufou Mahamadou.

Au Niger, la délégation présidentielle française visitera la base militaire nigérienne qui a perdu 71 soldats le 10 décembre dernier dans une attaque Jihadiste.

BERNOIT HILI

## Pdci-Rda/Présidentielle 2020

### Le candidat connu au cours d'une convention du 12 au 14 juin

Les militants du Pdci-Rda seront situés sur le candidat qui va porter les couleurs de leur parti à la présidentielle de 2020 au cours d'une convention qui se tiendra du 12 au 14 juin 2020. « La date du vendredi 12 au dimanche 14 juin 2020 a été proposée pour la convention nationale qui se déroulera à Abidjan », a indiqué N'Dri Kouadio Narcisse, porte-parole, qui a lu le communiqué final de la 12e réunion des membres du Bureau politique, hier, à la maison du Pdci-Rda à Cocody.

« Le Pdci-Rda, expérience et sagesse pour le changement de la gouvernance et la reconstruction d'une Côte d'Ivoire réconciliée, unie et prospère », telle est le thème de cette rencontre qui verra la participation, en plus des membres statutaires, de cent délégués du conseil régional (par région) et ceux des structures spécialisées des jeunes et des femmes, a précisé, en outre, le porte-parole. La convention nationale sera précédée de conventions régionales



La réunion du bureau politique a été présidée par Henri Konan Bédié (PH. MONSAN JULIEN)

locales qui se dérouleront le vendredi 6 juin 2020, a également indiqué N'Dri Kouadio Narcisse. Par ailleurs, le comité d'organisation proposé par le secrétaire exécutif va s'articuler autour de quatre instances, à savoir le superviseur, la coordination, les comités d'organisation pratique et le comité scientifique.

Cette 12e rencontre du comité politique du Pdci-Rda a été présidée par Henri Konan Bédié, chef du parti.

En plus des modalités d'organisation de la convention, les membres de cette instance du Pdci-Rda se sont prononcés aussi sur le bilan des activités au cours de la période du 15 novembre au 18 décembre. « Le bureau politique a renouvelé sa confiance et réaffirmé sa fidélité, sa loyauté et sa fidélité son soutien sans faille au président du parti », a par ailleurs indiqué le porte-parole N'Dri Kouadio Narcisse.

MARCEL APPENA

En vue d'un déroulement paisible des fêtes de fin d'année

## Les manifestations interdites jusqu'en janvier

Toute manifestation à caractère politique est interdite durant la période des fêtes de fin d'année. L'information a été donnée hier par le ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, Sidiki Diakité, à l'hôtel du District d'Abidjan. Le ministre a invité toutes les chapelles politiques à observer la mesure, sans distinction d'obédience.

Il s'est exprimé à l'issue d'une rencontre qui a réuni les maires, en vue justement de créer les conditions pour permettre aux populations du District d'Abidjan de passer de belles fêtes dans un environnement sain, de paix et de gaieté. Aussi, est-il demandé aux maires de veiller à l'application de cette mesure d'interdiction dans leurs localités respectives.



Sidiki Diakité ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation.

Cela devrait permettre le déroulement des fêtes dans la tranquillité, à l'abri de tout risque potentiel de perturbation. Outre Sidiki Diakité, plusieurs membres du gouvernement ont participé à ces échanges. Notamment Albert

François Amichia, ministre de la Ville, Anne-Désirée Ouloto, de l'Assainissement et de la Salubrité et Danho Paulin, des Sports et président de l'Union des villes et communes de Côte d'Ivoire.

B. HILI

# Enseignement supérieur / Amadou Gon Coulibaly : « Avec cette université, le rêve de toute une région devient réalité avec Alassane Ouattara »

Le Premier ministre, ministre du Budget et du Portefeuille de l'État, a procédé hier à la pose de la première pierre de l'université de Bondoukou.

**A** la rentrée universitaire 2021-2022, l'université de Bondoukou va ouvrir ses portes à ses premiers étudiants. Cette révélation a été faite par le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly hier 19 décembre, dans la ville aux mille mosquées. C'était à l'occasion de la pose de la première pierre de l'université de Bondoukou. « Avec cette université, le rêve de toute une région devient réalité grâce au président Alassane Ouattara », s'est réjoui le chef du gouvernement. Qui a rappelé que pour le chef de l'État, l'enseignement supérieur et la recherche scientifique constituent un pilier de l'émergence de la Côte d'Ivoire. Ainsi, selon lui, dans le cadre du programme de décentralisation des universités (Pdu), de nombreux chantiers ont été ouverts. Entre autres, la réhabilitation de plusieurs universités et grandes écoles, l'ouverture de l'université de Man en 2017, le lancement des



Par ce geste apparemment simple, le Chef du gouvernement a posé un acte historique pour les régions du Gontougo et du Bounkani. (PH: M. Béné)

travaux de construction de l'université de San Pedro en 2018 et la pose de la première pierre de l'université de Bondoukou. Aux chefs traditionnels, aux élus et cadres des régions du Gontougo et du Bounkani, le Premier ministre a demandé de

s'approprier ce projet. « Je compte sur vous pour que les étudiants travaillent dans un cadre agréable et vivent dans de meilleures conditions », a-t-il recommandé à tous. Aux représentants de la Banque islamique du développement qui a apporté un financement à hauteur de 67 milliards dans la première phase de construction de l'université de Bondoukou, le Premier ministre a

trouvé la reconnaissance du gouvernement ivoirien. « La Bid est aux côtés de la Côte d'Ivoire depuis la sortie de crise dans tous les secteurs de la vie socio-économique de notre pays », a-t-il indiqué. Pour sa part, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Dr Albert Mabri Tokeusse a invité les cadres, les hommes d'affaires, les transporteurs, les commerçants à

s'approprier à recevoir cette future université avec divers offres de services. Parlant au nom des populations du Gontougo et du Bounkani, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Kobenan Kouassi Adjoumani, a traduit la reconnaissance de tout le Zanzan au chef de l'État pour toutes ses actions de développement dans ces deux régions. Même son de cloche pour le président du conseil ré-

gional du Gontougo, Kossou Kouassi Ignace, et le maire de Bondoukou, Koné Hilliassou, qui ont salué la construction de l'université de Bondoukou. Pour cette cérémonie, les populations avec à leur tête les chefs traditionnels ont effectué nombreux le déplacement pour être des témoins privilégiés de cet événement historique.

MARCEL BÉNIÉ

## Les sciences sociales, les langues, le développement durable... au programme

**A** bâtir sur une superficie de 305 hectares, la future université de Bondoukou va abriter trois thématiques de formation. D'abord les arts, les sciences sociales, les langues et les lettres. Ensuite l'architecture, l'urbanisme et le développement durable. Et enfin une faculté de médecine qui sera adossée au centre hospitalier régional. Selon le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Dr Albert Mabri Tokeusse, pour la première phase ce sont 3000 étudiants qui seront accueillis sur un total de 20 000 à terme. À l'ouverture, à la rentrée universitaire 2021-2022, l'université

de Bondoukou disposera, entre autres, d'un auditorium de 600 places, un grand amphithéâtre de 500 places, 12 salles de travaux dirigés de 60 places, 7 laboratoires de langues, une grande école d'architecture et d'urbanisme, des espaces sportifs, culturels et des commerces ainsi que deux résidences universitaires. En plus des logements pour les enseignants chercheurs et le personnel administratif. Cette première phase de la construction de l'université de Bondoukou est financée par la banque islamique du développement à hauteur de 67 milliards de Fcfa ■

M. BÉNIÉ



Amadou Gon Coulibaly a découvert la maquette de l'édifice. Qui est présenté comme un joyau architectural.

Forum international Fraternité Matin / Geppao

La Zone de libre-échange continentale africaine au cœur des débats

De nombreux experts du monde sont réunis à Abidjan pendant deux jours pour réfléchir sur les enjeux du projet.

Le ministre de la Communication et des Médias, Sidi Tiémoko Touré, a procédé hier à l'ouverture du Forum international organisé par le Groupe Fraternité Matin et le Groupement des éditeurs de presse publique d'Afrique de l'Ouest (Geppao) au siège du Conseil économique, social, environnemental et culturel (Cesec) au Plateau. Le thème principal du Forum est "Entre replis identitaires et panafricanisme, quelles perspectives pour la Zlecaf ?". Co-présidant la cérémonie avec son homologue burkinabé Rémis Fulgance Dandjinou, en charge de la Communication et des Relations avec le Parlement, Sidi Touré a rappelé le fort engagement de la Côte d'Ivoire dans le processus de mise en route de la Zlecaf. « Cette ambition continentale portée par 44 Chefs d'État est également celle de la Côte d'Ivoire voulue par le Président de la République, Alassane Ouattara qui, dès mars 2018, a adhéré totalement à ce projet », a déclaré le ministre de la Communication et des Médias.

Des défis à surmonter...

Sidi Touré a toutefois souligné que la mise en place d'une zone de libre-échange de cette envergure ne se fait



Le ministre Sidi Touré et l'ensemble des participants ont félicité le Groupe Fraternité Matin et le Geppao. (PH: DR)

pas sans défis, dès lors que la libre-circulation des personnes et des biens devient une réalité. Le porte-parole du gouvernement ivoirien a expliqué que ces difficultés résident notamment dans « les légitimes inquiétudes des populations et des décideurs quant à la protection des économies et des marchés. Et bien entendu du modèle social et même de la culture ». Selon lui, l'en-

jeu global est de mener des politiques qui conduisent à la nécessaire conjugaison des différences tant sociales qu'économiques, afin de créer un cercle vertueux qui minimisera les éventuels difficultés liées à l'existence de la Zlecaf. Pour le ministre de la Communication et des Médias, c'est la condition sine qua non à un roulement du repli identitaire par les populations. Cela passe par une

harmonisation des compétences et une amélioration structurante des infrastructures. Mais aussi dans plus d'innovations dans la production en Afrique. Sidi Touré n'a pas manqué de joindre aux défis à relever par Zlecaf la question centrale de la stabilité des États africains. Cette exigence au développement du continent a constitué la trame du message du ministre Remis Fulgance

Dandjinou du Burkina Faso délivré par Adama Coulibaly, son directeur de Cabinet qui l'a représenté. « Les actions terroristes – si elles ne sont pas endiguées – constitueront un frein dans le déroulé de la Zlecaf. Le combat contre le terrorisme appelle donc à un sursaut collectif », a déclaré Adama Coulibaly. Le directeur de Cabinet du ministre burkinabé de la Communication et des Relations avec le Parlement a aussi rappelé que « la période des micro États a tiré sa révérence depuis belle lurette ». « Pour aller vite, on va seul. Mais pour arriver, il faut aller ensemble », a-t-il lancé. Une rencontre de haut niveau De nombreux experts dont d'anciens ministres africains prennent part à la rencontre de deux jours. Ce sont notamment, Ablassé Ouédraogo, économiste, ancien ministre des Affaires étrangères du Burkina Faso et ex-directeur général adjoint de l'Organisation mondiale du commerce (Omc). Mais également Abdoulaye Bathily, ancien ministre du Sénégal et ancien Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies et son compatriote Cheikh Tidiane Gadio, anciennement en charge de la diplomatie au pays de la Téranga. L'ancien ministre Cornélius Aidam du Togo

prend part aux échanges. Plusieurs panels sont au menu des échanges, notamment sur les thèmes "Du panafricanisme historique à la Zlecaf : acquis et défis", "Les replis identitaires (micro-nationalisme, populisme, préférence nationale, xénophobie) : une menace pour l'intégration africaine et la Zlecaf. Des discussions porteront également sur les thèmes "La Zlecaf et les défis du commerce intra-africain : entre tensions sécuritaires et défis logistiques", "La Zlecaf et les questions monétaires et financières. Quel avenir pour la Zone Franc Cfa ?" et "Les perspectives de la Zlecaf. Comment réussir les prochaines étapes". Les participants plancheront aussi sur "Le secteur privé africain : quelles synergies pour transformer le potentiel africain en réalités effectives" et "Un cas d'école : la résurgence de l'idéologie de l'ivoirité et son potentiel destructeur sur la cohésion nationale et la construction d'une communauté africaine". En outre, une conversation des directeurs généraux des organes de presse publique d'Afrique de l'Ouest (Geppao) est prévue avant la fin du Forum. ■

ABOUBAKAR BAMBA

Les médias africains invités à promouvoir le projet

L'initiative de l'organisation du Forum par le Groupe Fraternité Matin et le Groupement des éditeurs de presse publique d'Afrique de l'Ouest (Geppao) a été saluée par l'ensemble des intervenants. Mais Ousseynou Dieng, directeur de la communication représentant le ministre sénégalais de la Communication, des Télécommunications, des Postes et de l'Économie numérique, Abdoulaye Diop, a tenu à souligner la place des médias du continent dans la promotion de la Zlecaf. Ousseynou Dieng a invité les autres médias à emboîter le pas au Groupe Fraternité Matin et au Geppao, avant que des structures de communications étrangères ne s'emparent de ce chantier. D'autant plus que des multinationales de



Le directeur général de la Snpeci, Venance Konan, a réitéré l'engagement de Fraternité Matin et des autres publications du groupe à promouvoir la Zlecaf. (PH: DADIÉ VÉRONIQUE)

l'information s'installent sur le continent pour s'intéresser

aux questions économiques et financières en Afrique, se-

lon lui. « Si nous n'utilisons pas les infrastructures et les

autoroutes de l'information que nous avons bâties en Afrique par des contenus qui soient socialement utiles, culturellement diversifiés et économiquement viables, ce sont d'autres qui vont les utiliser », a fait savoir Ousseynou Dieng. Surtout que les pays africains disposent des infrastructures nécessaires à la gestion de l'information en général et des questions de développement économique et financier en particulier. À en croire le directeur de la communication du Sénégal, outre le rapprochement des peuples, « les médias jouent également un rôle important dans l'accompagnement de la Zlecaf ». C'est en cela que Venance Konan, Dg du Groupe Fraternité Matin et président du Geppao, a réitéré l'engagement des ins-

titutions qu'il dirige à poursuivre les actions en faveur de la promotion de la Zlecaf. Sans oublier d'exprimer sa gratitude à l'ensemble des participants. « J'aimerais vous dire infiniment merci. Merci d'avoir – pour certains d'entre vous – parcouru des milliers de km pour être à nos côtés. C'est un témoignage éclatant de l'estime que vous portez au Groupe Fraternité Matin et à la Côte d'Ivoire. Ainsi qu'au Geppao. C'est aussi une manifestation supplémentaire de l'intérêt que vous portez au sujet qui nous rassemble », a-t-il déclaré. D'autant plus que la Zlecaf est un vieux rêve qui semble se réaliser pour les panafricanistes ■

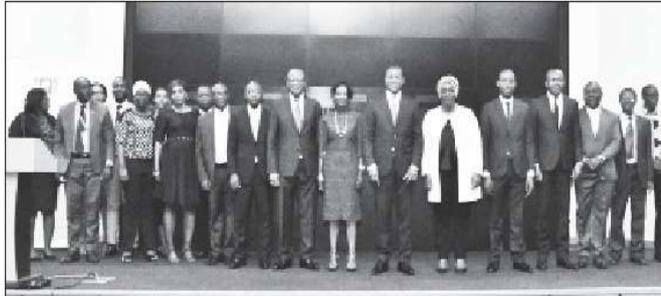
A. BAMBA

# Acquisition de logements sociaux et économiques Le gouvernement intensifie la vulgarisation du Compte de mobilisation pour l'habitat

Le ministère de l'Économie et des Finances (Mef), en collaboration avec le ministère de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme (Mclu) et la Bni ont organisé une session d'information, hier à la Maison de l'Entreprise au Plateau.

L'accès à la propriété immobilière reste un défi insurmontable pour la majorité de la population ivoirienne. Seulement

30% des ménages selon une étude. En effet, le revenu mensuel requis pour rendre solvable un ménage ressort à 129 586 FCFA, en tenant compte de 35% de la quotité cessible. Et il apparaît que 30% des ménages abidjanais ne seraient pas éligibles au crédit bancaire, car gagnant moins de 123 324 FCFA. Pour surmonter cet handicap, plusieurs mesures ont été prises par l'État, notamment le Compte de mobilisation pour l'habitat (Cdmh). Pour l'atteinte de cette catégorie de ménages qui représentent le cœur de la cible du Programme présidentiel de logement social et économique, le gouvernement a entrepris de redynamiser le Cdmh (créé depuis 1987) et de le vulgariser afin d'améliorer les conditions du crédit des ménages pour l'accession à la propriété de l'habitat social et économique, et concourir au refinancement des crédits – acquéreurs consentis par les banques et établissements



Le ministre Bruno Koné a promis tout le soutien du gouvernement aux acteurs du secteur de l'immobilier. (PH. DR)

financiers. Après la première phase de sensibilisation des acteurs du secteur financier et de l'immobilier sur la question des exonérations fiscales et du morcellement des titres fonciers ainsi que du processus de délivrance des agréments promoteurs et programmes immobiliers délivrés par le ministère de la construction, du logement et de l'urbanisme (Mclu), le 28 octobre, la seconde campagne de communication est axée notamment sur le rôle des banques et du Cdmh dans le financement de l'habitat en général et du Logement social en particulier; le

processus de délivrance des actes notariés dans le cadre des crédits immobiliers financés par le Cdmh. « Cette campagne nous donne une occasion unique de partager notre expérience et les pratiques optimales en matière de politique de financement du logement social et économique, et d'étudier ensemble comment les acteurs clés peuvent mettre en œuvre efficacement les réformes nécessaires pour faciliter l'accès au logement », a indiqué Fanny Siaka, président du Cdmh, lors de la cérémonie d'ouverture du séminaire. Les discussions se sont dérou-

lées autour de deux thèmes : « Le crédit immobilier et le rôle du Cdmh dans le financement du logement économique et social ; et le processus de délivrance des actes notariés dans le cadre des crédits immobiliers éligibles au Cdmh ». L'analyse des thèmes proposés devrait permettre une meilleure compréhension de la notion de crédit acquéreur ; une bonne maîtrise du processus notarial ; et une meilleure compréhension des frais d'établissement des actes notariés dans le cadre des crédits éligibles au Cdmh, selon Fanny Siaka. Le ministre Bruno Koné a

réaffirmé l'engagement du gouvernement à conduire les programmes de logements sociaux, malgré quelques difficultés rencontrées par le passé. « L'intervention de l'État dans ce programme a porté essentiellement sur : la mobilisation du foncier ; environ 600 ha de superficie mobilisée à Songon, Bingerville, Grand-Bassam et Yopougon Cité Ado, pour un total de 13,3 milliards de FCFA payés au titre de la purge des droits coutumiers ; la prise en charge des Vrd primaires, pour un total d'environ 73 milliards de FCFA investis à ce jour ; et l'octroi d'allègements fiscaux aux promoteurs immobiliers ; avec plus de 356 milliards de FCFA d'exonérations fiscales accordées », a-t-il soutenu. Par ailleurs, il a appelé les banquiers et les notaires à jouer pleinement leur partition, car l'État fera sa part. « Nous souhaitons que les efforts se poursuivent davantage, pour une baisse significative des taux d'intérêt, un allongement de la maturité des prêts et

une augmentation du volume de financement dédié au logement, en concurrence aux autres secteurs de l'économie », a-t-il dit. Le Compte de mobilisation pour l'habitat offre donc un taux de refinancement de 2% pour les banques agréées à son guichet, et un taux de crédit acquéreur de 5,5% toutes taxes comprises pour les ménages éligibles. Outre le secteur public, ont pris part à la rencontre les représentants de l'Association professionnelle des banques et établissements financiers de Côte d'Ivoire ; de la Chambre nationale des promoteurs et constructeurs agréés de Côte d'Ivoire ; de la Chambre syndicale des promoteurs immobiliers de Côte d'Ivoire ; de la Chambre des notaires de Côte d'Ivoire ; des établissements de crédit; des promoteurs, constructeurs et industriels du secteur de la construction et de l'immobilier ■

DAVID YA

## Secteur privé

### Le Cepici fait la promotion de l'identifiant unique

La Côte d'Ivoire vient de franchir un pas important dans la simplification des formalités des procédures administratives des entreprises. Désormais, une immatriculation à quatorze caractères, unique et exclusive dénommée Identifiant unique (Idu) est attribuée à chaque entreprise créée et en activité sur le territoire ivoirien. Cette initiative a fait l'objet d'une cérémonie de présentation officielle, le 17 décembre, à la Maison de l'entreprise sise au Plateau, par le Centre de promotion des investissements en Côte d'Ivoire (Cepici). Elle était présidée par le ministre chargé du Premier ministre, chargé de la Promotion de l'investissement privé, Emmanuel Esmel Essis, par ailleurs, directeur général du Cepici. Une occasion idoine pour le ministre d'inviter tous les chefs d'entreprise exerçant sur le territoire ivoirien à procéder à l'immatriculation de leurs sociétés, via la plateforme numérique conçue à

cet effet (www.idu.ci). Avant de relever l'importance de cette opération. « À travers cet identifiant, la Côte d'Ivoire disposera d'une base de données viable et unique. Et ces données serviront à toutes les administrations du pays à savoir les Impôts, la Douane, la Cnps, etc. », a-t-il indiqué. Emmanuel Esmel Essis a par la suite attiré l'attention des uns et des autres sur le fait que la date butoir pour que les entreprises fassent leur identification est fixée au 31 décembre 2020. Il convient toutefois de signaler que cette immatriculation a déjà démarré. Selon Ramouta Fall, directrice de l'Environnement des affaires au Cepici, « entre le 4 octobre 2018 et le 13 décembre 2019, ce sont au total 19 776 certificats d'immatriculation qui ont été émis par le Cepici ». Elle a ajouté que l'objectif visé est d'atteindre 175 362 entreprises immatriculées en Côte d'Ivoire, d'ici à deux ans ■

EMELINE P. AMANGOUA

## Installations pétrolières

### Petroci teste son dispositif de sécurité

Renforcer les automatismes et renforcer les capacités opérationnelles des services de sûreté et de sécurité incendie sur les installations de la Société nationale d'opérations pétrolières de Côte d'Ivoire (Petroci). C'est tout le sens de l'exercice (simulation) qu'ont réalisé hier les équipes commandées à la sécurisation du site de Petroci appontement de Vridi-Canal dans la commune de Port-Bouët. Ont assisté à cet exercice grandeur nature, plusieurs personnalités au rang desquelles Vincent Toh-Bi Irié, préfet d'Abidjan, et Ibrahimia Diaby, Dg de Petroci. Cet exercice s'est déroulé en deux phases. La première (sûreté) consistait, pour les équipes déployées, à mettre hors d'état de nuire des bandits armés et venus attaquer les installations de la Petroci. Quant à la seconde, il s'agissait pour les pompiers de circonscrire et éteindre le feu né de l'explosion de l'une



L'exercice de lutte contre les incendies a été couronné de succès. (PHOTO : DR)

des bombes posées par les bandits. A l'issue de cet exercice, le préfet d'Abidjan s'est dit satisfait. Pour lui, eu égard à l'importance du quai Petroci dans l'approvisionnement des populations en produits pétroliers (gaz butane, carburant...), cet exercice de sûreté et de sécurité incendie contribue à les rassurer. « Ici, nous avons de grandes installations avec de gros risques

d'incendie qui peuvent avoir des conséquences néfastes sur la fourniture en carburant, en hydrocarbure et pouvant mettre en panne le fonctionnement de l'État », a-t-il laissé entendre. C'est pourquoi il a salué la tenue régulière de cet exercice qui permet aux forces en présence d'améliorer leur réactivité face aux dangers qui peuvent survenir. Ibrahimia Diaby, Dg de Petro-

ci, n'a pas manqué d'indiquer que ces exercices sont récurrents, annuels et permettent de tester le niveau de compétence des agents de Petroci, des services et des sociétés intervenant dans l'organisation de la lutte générale contre les sinistres. « Il ne faut pas attendre les sinistres ; il faut s'exercer et toujours agir pour réduire les risques. Il faut se préparer au pire à tout moment... Nous sommes dans le domaine pétrolier et des hydrocarbures qui sont des produits dangereux. Il faut donc faire des exercices afin que chacun puisse jouer son rôle », a-t-il fait savoir. Le quai Petroci est le plus grand de Côte d'Ivoire et le seul qui reçoit des butaniers (navires transportant du butane) qui y accostent tous les 6 jours. Ces dix dernières années, près de 7 milliards de FCFA ont été investis dans la sécurisation des installations de Petroci ■

FRANCIS KOUMÉ

Bouaké Fofana, directeur général de la Sicogi

## « 2020, l'année de la renaissance de la Sicogi »

Bouaké Fofana est un cadre actif. Il est originaire de Kani et le président du Conseil régional du Worodougou. C'est l'actuel Directeur général de la Société ivoirienne de construction et de gestion immobilière (Sicogi). Il était précédemment Directeur de l'Agence de gestion des routes (Ageroute). Il est en pleine restructuration de la Sicogi pour le bonheur des populations qui verront bientôt les résultats.

**Monsieur Bouaké Fofana, vous êtes directeur général de la Sicogi, président du Conseil régional du Worodougou et très actif au Rhdp. Vous êtes un homme très occupé ?**

Oui en effet, je suis relativement occupé, entre mes fonctions professionnelles et politiques de président de région et de coordonnateur régional du Rhdp, qui demandent du temps. Vous savez, la politique locale, surtout quand l'on est loin de sa circonscription électorale, demande beaucoup de temps.

De l'autre côté, la société que je dirige, la Sicogi, est une société en difficulté et en cours de restructuration, qui demande un pilotage très rapproché. Fort heureusement, aussi bien en politique qu'au travail, je suis entouré de bonnes équipes, très engagées, et volontaires dans l'effort. Le reste est une question d'organisation.

**Trouvez-vous le temps pour être présent à Paris où tout le Worodougou vous attend pour un hommage le 4 janvier prochain ?**

Pour mon aîné et homonyme Bouaké Mèité et moi, cette initiative de nos parents de la diaspora en France est une contribution à l'union que nous prônons. Y répondre m'apparaît donc comme un devoir. Oui, je ferai tout pour répondre à cet appel fraternel, si le Seigneur me le permet.

Oui, s'il plaît à Dieu, je serai à Paris le 4 janvier pour communier avec nos parents de France.

**Comment avez-vous ressenti cette marque d'attention du Worodougou de France ?**

Comme un grand honneur. Et j'en suis à me demander si je mérite cette reconnaissance. Cet honneur vient avec son lot de responsabilités que je dois assumer en comptant en retour sur l'indulgence de tous.

**Cet hommage est-il lié à votre activité de président**



**du Conseil régional ou de Dg de la Sicogi ? Qui va-t-on célébrer ?**

Je ne peux qu'émettre des hypothèses, car seuls nos parents qui ont pris l'initiative peuvent répondre à cette question de façon

de l'esprit de concorde, du dévouement au service de la région.

J'ai le sentiment qu'on va encourager et non célébrer, qu'on va encourager non pas le président de région et le Directeur général

**Worodougou 2050, c'est ambitieux ?**

Oui, j'ai de grandes ambitions pour ma région, qui vont bien au-delà des capacités d'un président de Conseil régional. Voyez-vous, les perspectives des

Or 5 ans dans la vie d'une région, ce n'est rien. Avec mes collègues du Conseil régional, nous avons voulu donc exprimer notre ambition pour notre région en nous projetant dans un horizon de 30 ans, jusqu'en 2050. Et mon rêve, c'est de pouvoir inscrire tous les mandats politiques au Conseil régional du Worodougou des 30 prochaines années dans une trajectoire logique et cohérente, indépendamment de la personne et des partis politiques des élus qui vont se succéder. Cela peut paraître utopique, mais pour moi, c'est une utopie réaliste, comme dirait John Rawls.

Je ne sais pas si j'ai répondu à votre question. Mais de façon simple, oui, le Conseil régional du Worodougou, grâce à un cofinancement de l'Union européenne, de l'Agence française de développement, et à une assistance technique du Centre international pour le développement et la recherche (Cidr), a réalisé un Plan

stratégique de développement durable régional pour la période 2020-2050. Et ce plan traduit notre ambition pour le Worodougou, notamment en faire un pionnier de l'agroécologie et de l'économie verte en Côte d'Ivoire.

**Pour l'année qui s'annonce, quels sont vos vœux pour les populations de votre village Kani et de la région ?**

Pour mon village Kani, et pour le Worodougou, je souhaite la consolidation de l'entente et de l'union des forces vives, la poursuite du développement bien engagé sous la gouvernance du Rhdp, dans la paix et la stabilité, facteurs clés de succès du Plan stratégique de développement durable Worodougou 2050. Vous voyez l'extraordinaire prouesse en matière de développement que la Côte d'Ivoire a réussi grâce à Son Excellence le Président Alassane Ouattara. Toutes les retombées de sa politique rejouent sur nos régions.

**Vos vœux pour la Sicogi et pour les Ivoiriens ?**

Pour la Sicogi, je souhaite la sortie du tunnel des difficultés en tous genres. Je souhaite que 2020 soit l'année de la renaissance de la Sicogi. Nous nous sommes employés au cours des deux dernières années, dans un environnement difficile, à réunir les conditions de cette renaissance.

Pour les Ivoiriens et la Côte d'Ivoire, je souhaite la paix et la stabilité, la poursuite et le renforcement du rayonnement politique, diplomatique et économique de notre cher pays, ce qui résume l'offre politique du Rhdp. Et la meilleure offre politique est incarnée par le Président Alassane Ouattara et son Premier ministre Amadou Gon Coulibaly. Avec eux, des équipes soudées et dynamiques résolument tournées vers la victoire ■

Réalisée par AMÉDÉE ASSI

“ Pour le Worodougou, je souhaite la consolidation de l'entente et de l'union des forces vives, la poursuite du développement bien engagé sous la gouvernance du Rhdp, dans la paix et la stabilité, facteurs clés de succès du Plan stratégique de développement durable Worodougou 2050. ”

certaine. Je suis enclin à penser que nos parents entendent encourager deux de leurs fils et frères à continuer sur le chemin de la recherche du rassemblement, de la dissémination

que je suis devenu pour un temps, mais le fils Bouaké Fofana que je demeure.

**Vous avez des ambitions pour votre région qui se projettent jusqu'en 2050.**

politiques vont rarement au-delà de l'horizon des mandats légaux de 5 ans. De sorte que même quand ils cumulent plusieurs mandats de 5 ans, leur regard ne va pas au-delà de 5 ans.

## Alpha Barry, ministre burkinabé des Affaires étrangères et de la Coopération: « Nous avons tout à gagner avec l'ouverture des frontières »

C'est au chef de la diplomatie du Burkina Faso, Alpha Barry, qu'est revenu la tâche de prononcer la conférence inaugurale qui a eu pour thème " La Zlecaf, une réponse pertinente aux problèmes contemporains de l'Afrique " lors de la présente édition du Forum international Fraternité Matin / Geppao. « Si nous arrivons à nous en sortir avec l'ouverture des marchés au niveau de la Communauté économique des États de l'Ouest (Cedeao), il n'y a pas de raison que ce ne soit pas le cas dans le cadre de la Zlecaf. Nous avons tout à gagner avec cette ouverture des frontières ». C'est le message d'espoir qu'Alpha Barry a souhaité faire

passer dans sa communication. Le conférencier a indiqué que « l'Afrique a fait un pas de géant, un pas historique vers son intégration, le 21 mars 2018 lors du Sommet extraordinaire de l'Ua à Kigali au Rwanda, lorsque 44 pays ont signé l'accord instituant la Zlecaf qui commencera ses activités en juillet 2020 ». L'espérance que le ministre des Affaires étrangères du Burkina Faso a partagée repose notamment sur des perspectives positives qui indiquent que fort d'un marché de 1,2 milliard d'habitants et 26 % de la population mondiale en âge de travailler, la Zlecaf éliminera progressivement les droits de douane sur le commerce intra-africain. Permettant ainsi aux entreprises africaines de né-



gocier plus facilement sur le continent et de répondre aux besoins du marché africain en pleine crois-

sance. Alors qu'elles sont confrontées actuellement à des tarifs moyens de 6,1 % de taxes douanières quand elles exportent en Afrique. Toute chose qui permettra à l'économie africaine de croître deux fois plus vite que celle des pays développés, s'est réjoui Alpha Barry. En plus, les projections de la Communauté économique des Nations unies pour l'Afrique (Cea) indiquent que la Zlecaf fera accroître le commerce intra-africain de 52,3 % en éliminant les droits de douane à l'importation, selon le conférencier. Et que ce chiffre pourrait doubler si les obstacles non-tarifaires sont levés. Sans oublier l'impact que cette ouverture des marchés aura sur l'industrialisation et la transformation structurelle

des économies africaines, le financement des entreprises, de l'innovation. À cela s'ajoute une réorientation des facteurs de production. L'amélioration de la sécurité alimentaire grâce à la facilitation des échanges de denrées de consommation figure parmi les avantages de la Zlecaf que le chef de la diplomatie burkinabé a souhaité mettre en exergue. Relativement à d'éventuelles pertes de ressources douanières pour certains pays, Alpha Barry s'est félicité de ce que le démantèlement tarifaire de 7 % des produits sera retardé de 13 ans, à compter de cinq ans après l'entrée en vigueur de la Zlecaf. Et 3 % des produits à exclure du démantèlement tarifaire.

ABOUBAKAR BAMBA

## • Des experts africains prônent le panafricanisme

Du panafricanisme historique à la zone de libre-échange continentale africaine : acquis et défis ». Il n'y avait pas meilleure tribune que celle du forum international sur la Zlecaf qui se tient du 9 au 20 décembre au Conseil économique, social, environnemental et culturel, au Plateau pour débattre de cette thématique. Le média de service public, Fraternité Matin et le Groupement des éditeurs de la presse publique de l'Afrique de l'Ouest en ont eu l'initiative, dans le cadre de la commémoration des 55 ans de la plus grande entreprise de presse d'Afrique francophone, qui se tient du 9 au 20 décembre. A travers un panel animé par plusieurs experts africains dont Ablassé Ouédraogo, économiste et par ailleurs ancien ministre des Affaires étrangères du Burkina Faso; Abdoulaye Bathily, ancien ministre du Sénégal; Cornélius Aidam, ancien ministre du Togo; Gilles Yapi, analyste politique et économiste; Dr Moritié Camara, maître de conférences de l'histoire des relations internationales. Selon Ablassé Ouédraogo, le continent africain a fait des progrès remarquables en matière de développement économique. Toutefois, re-



Les panélistes ont instruit les participants. (PH: DADIÉ VÉRONIQUE)

connait-il, de nombreux défis restent à relever pour que l'Afrique atteigne ses objectifs. Pour y arriver, les États africains doivent impérativement s'unir, suggère l'homme politique du Faso. C'est en cela qu'il a salué George Padmore, une des grandes figures du panafricanisme,

mouvement politique qui promeut l'indépendance du continent africain et prône la solidarité entre les Africains d'une part et les personnes d'ascendance africaine, d'autre part. Tout en saluant cette idéologie qui date des années d'indépendance de beaucoup de pays du continent, l'ancien

ministre du Sénégal reconnaît que le panafricanisme demeure encore un rêve pour les États africains. « L'Afrique doit changer; l'Afrique a besoin d'un avenir meilleur, d'unité. Nous avons beaucoup d'opportunités, mais il n'y a pas de leadership véritable », a-t-il déploré. Pour lui, la Zlecaf vient donc à point

nommé d'autant plus qu'elle vise à booster de manière significative le commerce intra-africain et à utiliser plus efficacement, en tant que moteur de la croissance durable, la voix de l'Afrique. Abdoulaye Bathily, quant à lui, a déploré l'absence d'une volonté politique des États

africains dans l'application des accords signés. « A sa création, le Nepad était un accord historique, mais où en sommes-nous du Nepad, aujourd'hui ? Il a été transformé en une simple agence de l'Union africaine », s'en est-il désolé. Puis de soutenir que les pays africains doivent s'unir pour faire du panafricanisme une réalité tangible telle que voulue par les pères fondateurs. Et cela passe inéluctablement par le respect des engagements.

Il est rejoint en cela par Gilles Yapi qui affirme : « Les traités et lois signés ne produisent pas de résultats escomptés. Ce qui va créer la différence et contribuer à la croissance du commerce intra africain pour un début de l'application effective de la Zlecaf par les États africains ». Non sans indiquer que cet accord continental contribuera à l'amélioration des conditions de vie des populations et surtout réglera les questions épineuses de l'emploi et de la sécurité dans tout le continent. De son côté, Cornélius Aidam a appelé à une implication des parlementaires, tout en les exhortant à porter et défendre des projets du panafricanisme à l'Assemblée.

ÉMÉLINE AMANGOUA

# • Le concept d'ivoirité divise toujours

La résurgence des discours à relents xénophobe inquiète bien d'observateurs de la vie politique ivoirienne. Sur le concept d'ivoirité, le débat n'est pas clos. Hier, dans l'enceinte du Conseil économique, social, environnemental et culturel (Cesec) au Plateau, Yacouba Konaté (philosophe), Boa Thiémélé Ramsés (philosophe), Venance Konan (journaliste et Dg de Fraternité matin), Oumou Dosso (docteur en philosophie) et Arthur Banga (historien) ont donné leur perception et leur compréhension. Il en ressort que le concept d'ivoirité n'est pas mauvais en soi, mais c'est son utilisation à des fins d'exclusion et xénophobe qui pose problème. En effet, prise dans son acception culturelle, l'ivoirité est salutaire dans la mesure où elle traduit une volonté de construction de l'identité ivoirienne dans la perspective d'en faire un maillon de l'identité africaine, véhicule

d'un panafricanisme éclairé. D'ailleurs, dressant son historique, le professeur Boa Thiémélé Ramsés dira que « *Bédié n'a pas créé l'ivoirité. Ce mot apparaît pour la première fois en 1974 dans Fraternité Matin où Niangoran Porquet s'interrogeait sur ce que la Côte d'Ivoire devait apporter à l'Afrique et au monde sur le plan culturel* ». Il précise toutefois que c'est en 1995 que le candidat du PdcI-Rda à l'élection présidentielle (Bédié) intégrera ce concept à son projet politique. Ce qui contribuera à exacerber les tensions politiques et sociales de l'époque au point que pour Oumou Dosso, « *l'ivoirité est un problème pour la Côte d'Ivoire* », affirme-t-elle. Une position que partage le professeur Yacouba Konaté, pour qui l'ivoirité a catégorisé les populations, certaines se sentant plus ivoiriennes que d'autres. Le secrétaire général de la grande chancellerie a insisté sur les désagréments engendrés par



Les participants ont immortalisé leur passage à ce panel consacré au concept de l'ivoirité. (Photo : DADIÉ VÉRONIQUE)

ce concept d'ivoirité et a dit manifester une certaine méfiance à son égard. Et à propos de ces désagréments, Venance Konan a rappelé plusieurs faits marquants laissant croire que l'ivoirité était dirigé contre certaines

communautés. « *Personne n'est contre l'ivoirité dans son acception culturelle, mais à cause de l'ivoirité,*

*des gens ont été chassés du pays* », a-t-il laissé entendre, avant d'indiquer que l'utilisation de ce mot renvoie à la

xénophobie, à l'exclusion. En dépit des désagréments qu'elle a pu créer dans l'histoire de la Côte d'Ivoire, l'historien Arthur Banga estime que l'ivoirité mérite intérêt. « *N'ayons pas peur de nous interroger sur notre identité. Si nous avons peur d'en parler et de promouvoir ce que nous avons de spécifique, nous serons broyés* », a-t-il alerté.

Ce panel qui avait pour thème, « *Un cas d'école : la résurgence de l'idéologie de l'ivoirité et son potentiel destructeur sur la cohésion nationale et la construction d'une communauté africaine* » intervient dans le cadre du forum international qu'organise le groupe Fraternité Matin pour commémorer ses 55 ans. ■

FRANCIS KOUAMÉ

## • Voici les freins sous toutes ses formes

La Zleca et les défis du commerce intra-africain : entre tensions sécuritaires et défis logistiques ». C'est le thème du panel 4, qui avait comme panélistes Gérard Amangoua, directeur général adjoint de l'Association de promotion des exportations de Côte d'Ivoire, Jean-Michel Lavoizard, ancien officier des forces spéciales françaises, président de la compagnie panafricaine Aris, Youssouf Carius, Ceo du Fonds d'investissement Pulsar Investment, Abidjan. La conférence de haut niveau a été prononcée par M Touré Wauti Seydou, directeur de la Coopération internationale et sous-régionale au ministère du Commerce et de l'Industrie, par ailleurs, négociateur en chef de la Zleca pour la Côte d'Ivoire. La modération étant revenue à Mme Yvette Nguevilo Rékangalt, avocate au Gabon. Ce thème a permis aux différents panélistes d'exprimer leur point de vue sur ce qu'ils considèrent comme étant un frein au développement du commerce entre pays africain. Ils ont évoqué notamment les questions d'insécurité sous toutes ses formes, la volonté politique des gouvernements, le manque d'infrastructures et de logistiques, le manque d'engagement du secteur privé. Pour Gérard Amangoua, l'engagement du secteur privé africain dans le commerce intra-africain est incontournable sur cette question. « *Il y a beaucoup*

*d'opportunités en Afrique subsaharienne. Mais tant que le secteur privé africain ne s'y engagera pas, on ne pourra jamais réussir le commerce intra-africain. L'engagement et le développement du secteur privé s'impose. Il faut faire la promotion des produits locaux, à forte valeur ajoutée. Il faut trouver des chaînes de valeur régionales. Il faut faire une cartographie des avantages comparatifs* », a-t-il affirmé. Jean-Michel Lavoizard, Président de la compagnie panafricaine ARIS a, pour sa part, indiqué que l'insécurité sous toutes ses formes est le plus gros obstacle au développement du commerce intra-africain, et partant au développement de l'Afrique sub-saharienne. « *Quand on parle d'insécurité, il ne faut pas se focaliser uniquement sur le terrorisme. Car, l'insécurité s'exprime de plusieurs manières en Afrique sub-saharienne. Notamment, l'insécurité légale, juridique, transactionnelle, sanitaire, foncière, environnementale, le climat des affaires, la contrebande, la corruption, les blanchiments de capitaux, les détournements de fonds. Beaucoup de projets tombent au cahuchemar du fait de ces types d'insécurité. Et toutes ces formes d'insécurité tuent plus que le terrorisme* », a-t-il relevé. Avant de poursuivre: « *Les opportunités sont évidentes. La question de la gouvernance est donc essentielle. La criminalité économique et*

*financière profite même au terrorisme. Certains gouvernants utilisent le terrorisme comme prétexte pour justifier leur mauvaise gouvernance* ». Youssouf Carius, Ceo du Fonds d'investissement Pulsar Investment Abidjan, a estimé, quant-à-lui, que cette question relève simplement de la volonté politique. « *L'Afrique subsaharienne dispose d'énormes potentialités. Mais tant que la volonté politique ne suivra pas, elle ne pourra jamais développer le commerce intra-africain. Il faut de la volonté politique pour installer les infrastructures et la logistique. Il faut de la volonté politique pour lever toutes les barrières. Les dirigeants africains doivent voir leurs voisins comme des alliés et non des adversaires* », a-t-il affirmé.

Pour sa part, le négociateur en chef de la Zleca pour la Côte d'Ivoire a indiqué que l'Afrique sub-saharienne peut arriver un jour à développer le commerce intra-africain. Mais, il a insisté sur la nécessité de relever les défis de sécurité et d'infrastructures. « *Si ces questions trouvent une solution, cela va booster inévitablement l'économie des pays africains* », a-t-il soutenu. Ce panel a également enregistré l'intervention de l'assistance, qui a insisté notamment sur les questions sécuritaires et la volonté politique des États ■

CASIMIR DJEZOU

## • Habi Mahamadou Salissou, ministre de la Communication du Niger «Nous devons fonder notre Afrique»

Nous devons fonder notre Afrique. Les Africains en général et les jeunes en particulier sont en train de comprendre que nous devons bâtir nos nations. Si des concepts n'ont pu le réussir, la Zlecaf doit pouvoir le faire », a souhaité le ministre de la Communication du Niger, Habi Mahamadou Salissou, hier, à l'occasion du Forum international organisé par le groupe Fraternité Matin et le Groupement des éditeurs de presse publique d'Afrique (Geppao). Sur le thème « *Entre replis identitaires et panafricanisme, quelle perspective pour la Zlecaf* ».



Selon l'émissaire d'Issoufou Mahamadou, Président du Niger, cet accord (Zlecaf) est une opportunité pour les économies africaines. « *Le commerce intra-africain se situe autour de 14% à 17%. Il est très faible en comparaison du niveau de commerce intra-régional notamment en Asie, Amérique Latine et Europe* », affirme-t-il. S'appuyant sur les propos du Président de la République du Niger, le ministre a fait remarquer que ce que l'Afrique ne peut obtenir au

sein de l'Organisation mondiale du commerce (Omc), elle se donnera les moyens de l'avoir en s'intégrant et créant un marché unique. « *La Zlecaf n'est qu'un outil de développement et personne ne peut reprocher à l'Afrique de créer les conditions pour un meilleur avenir de ses femmes et jeunes.*

*Elle œuvrera à donner plus d'opportunités aux jeunes et à lutter contre l'immigration irrégulière* », a déclaré Habi Mahamadou Salissou, face à un auditoire composé d'experts, étudiants et de partenaires au développement. ■

ÉMELINE P. AMANGOUA

Résolution de conflits entre l'État et le citoyen

# La Belgique salue "le rôle important" du Médiateur de la République

Adama Toungara a reçu, hier, en audience l'ambassadeur de Belgique. A cette occasion, le diplomate a salué le rôle important que joue le Médiateur de la République.

**M**ichaël Wimmer, ambassadeur de Belgique, s'est dit honoré par le médiateur de la République, hier, au terme d'une audience, dans les bureaux annexes de l'institution à l'immeuble Eeci, à Abidjan-Plateau. Il a mis à profit cette occasion pour saluer le rôle majeur que joue cette institution; notamment dans le règlement des crises entre l'individu et l'État. « C'est un honneur d'être reçu par le Médiateur de la République. Son institution vénérable exerce un rôle important dans les résolutions des conflits », a-t-il déclaré. Il a ajouté qu'à l'instar de la Côte d'Ivoire, la Belgique, son pays, s'est doté de cet outil de médiation entre l'État, les différentes administrations, et les individus. Mais, avec « des caracté-



Le diplomate belge et le médiateur de la République.

ristiques culturelles parfois un peu différentes, avec des fondamentaux qui sont les

mêmes. A savoir, résoudre des conflits pour éviter qu'ils s'embrasent », a-t-il précisé.

L'hôte d'Adama Toungara a indiqué qu'il a, par ailleurs, évoqué la question des réso-

lutions des crises à l'échelle internationale. « Nous avons eu à échanger aussi sur une autre tâche qui incombe à la Médiation : la résolution des conflits internationaux ». Il a ajouté que son pays, très engagé sur la question, en a fait son cheval de bataille. « Nous siégeons au Conseil de sécurité de l'Onu. Donc, nous avons fait de la médiation et des règlements de crises, une de nos priorités », a-t-il souligné.

Le diplomate a salué également l'engagement de la Médiation de la République à faire de la femme, un pilier central dans le processus de médiation en Côte d'Ivoire. C'est donc à juste raison qu'il a félicité l'institution pour la nomination d'une Médiatrice dans la région de Bouaké. Par ailleurs, en notant que la Médiation est au-dessus des questions politiques, il a, en

revanche, fait savoir que, le fait de résoudre des conflits et de prôner la paix « contribue, de manière significative, à apaiser le processus électoral ».

En tout état de cause, a-t-il poursuivi, « ce que souhaite la Médiation, c'est de faire passer des messages de paix et de résolution de conflits, pour que la Côte d'Ivoire soit à l'abri des problèmes au cours des élections, l'an prochain ».

Enfin, le représentant diplomatique belge et le Médiateur de la République ivoirien ont évoqué des questions d'ordre culturel. « Nous avons eu à échanger sur nos régions d'origine, ainsi que les différentes actions que nous y menons pour un rapprochement culturel entre nos deux pays », a-t-il conclu.

MARCEL APPENA

## Acquittement de Gbagbo et Blé Goudé

### Fatou Bensouda, Procureure de la Cpi : "Des erreurs de droit ont été commises"



Fatou Bensouda, la procureure générale de la Cpi. (Ph: Dr)

La procureure de la Cour pénale internationale (Cpi) est revenue, au cours d'un entretien accordé à France 24, hier, sur les motivations à la base de son appel, après l'acquittement de Laurent

Gbagbo et Blé Goudé. « La situation de la Côte d'Ivoire est en cours d'examen actuellement par la Cour. Il est vrai que récemment, on a assisté à l'acquittement de M. Gbagbo et de M. Blé Goudé. Comme vous le sa-

vez, j'ai d'ores et déjà fait appel. La Cour a été saisie, les juges vont donc statuer. Et nous espérons avoir gain de cause. Car des erreurs de droit ont été commises. Et c'est sur ce motif que se base notre appel », a-t-elle indiqué au micro du confrère. « L'appel démontrera que la chambre de première instance a commis des erreurs de droit et de procédure qui ont abouti à l'acquittement de M. Gbagbo et de M. Blé

Goudé pour tous les chefs d'accusation », avait déjà précisé le bureau de la procureure, dans un communiqué, au moment où, elle faisait appel, à la mi-septembre. Dans cette note, le bureau de la procureure avait indiqué que les juges avaient acquitté les deux personnalités ivoiriennes « sans formuler correctement et sans appliquer de manière cohérente une norme de preuve clairement définie ».

Pour rappel, accusés de crimes contre l'humanité, commis en 2010 et 2011, au cours des violences post-électorales, Laurent Gbagbo et Blé Goudé, avaient été reconnus non coupables au début de l'année 2019. Ils ont été ensuite libérés en février sous conditions.

Au cours de son interview sur la chaîne française, la procureure générale de la Cpi a évoqué également l'enquête portant sur

d'éventuels crimes commis par le camp adverse de Laurent Gbagbo, pendant la crise post-électorale.

« Cette enquête est en cours. Le moment n'est pas venu de révéler publiquement les résultats. Mais au moment opportun, nous le ferons. Une chose est sûre, je peux vous assurer que les enquêtes sont en cours et elles progressent », a-t-elle assuré.

M. APPENA

#### AVIS D'ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO

Monsieur Gilbert Koné KAFANA, Député-Maire de la Commune de Yopougon, porte à la connaissance du public qu'une Enquête de Commodo et Incommodo d'une durée de trente (30) jours est ouverte du 18 décembre 2019 au 16 janvier 2020, dans les locaux de la Direction des Services Techniques de la Mairie de Yopougon, au sujet d'une demande formulée par la Société Industrielle de Produits Chimiques SIPRO-CHIM, 01 B P.5145 Abidjan 01, tendant à obtenir une autorisation de création et d'exploitation d'un dépôt d'hydrocarbures liquides de 1<sup>re</sup> classe, situé à Yopougon zone industrielle dans la concession de la Société, et qui est limité à l'Est par une voie et du Nord par une voie (Commune de Yopougon).

Monsieur YEO Adama, Directeur des Services Techniques, désigné Commissaire-Enquêteur, est chargé de recevoir dans un registre ouvert à cet effet, toutes les oppositions et observations qui pourraient être faites.

P/Le Maire & P.O  
Le 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire  
COULIBALY Issifou

#### AVIS D'ENQUETE DE COMMODO ET D'INCOMMODO N°07/R-SP/D-TAB/SP-OLOD

Le Sous-Préfet d'OLODIO a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'une enquête de commodo et incommodo d'une durée de trente (30) jours, allant du mardi, 10 décembre 2019 au mardi 08 janvier 2020 inclus, est ouverte dans les bureaux de la Sous-préfecture d'Olodio, portant sur une parcelle de 601 mètres carrés sise à Olodio, îlot N° 135 ; limitée au Nord par la route départementale reliant Olodio à Ilobé V3 ainsi que l'Eglise protestante UEESO, au Sud par une rue, à l'Est par l'espace de monsieur BERE et à l'Ouest par la route nationale A7 ; formulée par le Directeur de IVOIRELUB, en vue de la construction d'une station service.

Monsieur OURANSOU Pierre Holo, matricule 305 327-B, agent en service à la sous-préfecture d'Olodio, nommé commissaire-enquêteur par Décision N°17/R-SP/D-TAB/SP-OLOD, du 10 décembre 2019, de monsieur le Sous-préfet d'OLODIO, a qualité pour recevoir et enregistrer, dans un registre ouvert à cet effet, toutes les oppositions, observations et réclamations qui pourraient être faites et ce, tous les jours ouvrables et aux heures réglementaires.

Olodio, le 10 décembre 2019  
YAO KONAN JEAN-BAPTISTE  
Sous-préfet

# • Amadou Gon Coulibaly fait prince Bron



Le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly ou Nanan Yao Bédiakon a reçu ses attributs princiers avant d'échanger une chaude poignée de main avec le roi des Bron. (PH: MBENIÉ)

**N**anan Yao Bédiakon. C'est ainsi que s'appellera désormais le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly dans les régions du Gontougo et du Bounkani. Un nom qui signifie en Bron, guerrier caractérisé par son calme en période difficile. C'est qu'à la faveur de

la pose de la première pierre de l'université de Bondoukou le 19 décembre, le chef du gouvernement a été fait Grand notable et Prince du royaume Bron. La cérémonie d'intronisation s'est déroulée dans la cour du chef de la province Pinango, à Bondoukou. « *Je suis très honoré par cette distinction que j'accepte*

*avec bonheur. Faisons en sorte que les liens historiques qui unissent les peuples des régions du Poro, Gontougo et Bounkani se renforcent autour du président Alassane Ouattara* », s'est réjoui le Premier ministre qui avait à ses côtés les ministres du Plan et du développement Kaba Niélé, de l'Enseignement supé-

rieur, Albert Mabri Toikeusse, de l'Agriculture et du Développement rural, Kobenan Kouassi Adjoumani, ainsi que le secrétaire d'Etat chargé du service civique, Siaka Ouattara. Au roi des Bron, Nanan Adingra Kouassi Adjemane, et à celui de Bouna, Sa Majesté Nigué Gbliman ainsi qu'à tous les chefs traditionnels de

ces deux régions présents à cette cérémonie, le Premier ministre a traduit la gratitude du chef de l'Etat pour leur soutien dans l'accomplissement de sa mission et leur contribution au renforcement de la cohésion sociale. Pour Nanan Adou Bibi II, chef de la province Pinango, cette intronisation constitue un symbole

fort pour marquer les liens historiques entre les grands parents du Poro et du Zanzan. Après cette cérémonie traditionnelle, Gon Coulibaly a rendu une visite de courtoisie au grand Imam intérimaire El Hadj Timité Ismaël et à l'évêque Mgr Bruno Essoh Yedoh avant de se rendre sur le site de l'université ■

M. BENIÉ



**AGENCE NATIONALE DE L'ENVIRONNEMENT**  
ANDE

---

## COMMUNIQUE

---

### AGREMENT DES BUREAUX D'ETUDES ET CONSULTANTS INDEPENDANTS EN EVALUATION ENVIRONNEMENTALE

La Directrice de l'Agence Nationale De l'Environnement (ANDE) informe les Bureaux d'Etudes et Consultants Indépendants en Evaluation Environnementale que la date limite de dépôt des dossiers de Demande d'agrément, initialement prévue pour le **Mercredi 18 Décembre 2019**, est reportée au **MARDI 31 DECEMBRE 2019** délai de rigueur.

Les dossiers de demande initiale et de renouvellement d'agrément sont reçus à l'ANDE sise à Cocody, Angré 8e Tranche, Carrefour « Prière », tous les jours ouvrables de 08 heures à 16 heures 30 min.

**Pour toutes informations utiles, veuillez contacter les Service Juridique :**

Tél : (+225) 22 46 75 90

**ANDE, GUICHET UNIQUE DES EVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES EN CÔTE D'IVOIRE**

**LA DIRECTRICE**  
**Madame Madeleine Sopi ACKO**



---

### INVITATION DES BUREAUX D'ÉTUDES ET CONSULTANTS INDIVIDUELS EN ENVIRONNEMENT ET SCIENCES SOCIALES

Nous avons le plaisir de vous informer que l'Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) de la **Chambre Ivoirienne des Experts-conseil en Évaluations Environnementales et Sociales (CIVEXES)** se tiendra le **Samedi 21 décembre 2019 à 08 heures**, au **Centre d'Information Géographique et du Numérique (CIGN)**, sis à Abidjan-Cocody.

L'ordre du jour se présentera comme :

1. Lecture et adoption du rapport moral, financier et d'activités 2017-2019 ;
2. Amendement et adoption des statuts et règlement intérieur ;
3. Renouvellement des membres du Bureau exécutif.

Compte tenu de l'importance de cette rencontre, votre présence est vivement souhaitée.

Ce présent communiqué tient lieu de convocation individuelle

Embellissement des villes en période de fêtes

# Amichia met les maires du District d'Abidjan à contribution

Le ministre de la Ville a présidé une importante réunion, hier, à l'hôtel du District au Plateau pour inviter les premiers magistrats des villes à garantir un cadre de vie sain à leurs concitoyens.

Comment permettre aux Ivoiriens en général et ceux vivant dans le District d'Abidjan en particulier de passer les fêtes de fin d'année dans la sérénité mais surtout dans un environnement et un cadre de vie sains. C'est à cette problématique que cherchait à répondre le ministre de la Ville, Albert François Amichia, en réunissant, hier, autour d'une même table, à l'hôtel du district, les maires du district d'Abidjan et plusieurs ministres techniques. Il s'agit de Anne-Désirée Ouloto, ministre de l'Assainissement et de la Salubrité, Sidiki Diakité, ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, Amedé Kouakou Koffi, ministre de l'Équipement et de l'Entretien Routier, Danho Paulin, ministre des Sports et président de l'Union des



De cette rencontre, les habitants du District d'Abidjan peuvent espérer fêter dans un environnement sain. (PH: DR)

félicitant sa collègue Anne Ouloto, est revenu sur les efforts consentis par le gouvernement dans la lutte contre le désordre urbain. Toutefois, il a affiché sa déception face à certains responsables communaux qui manquent d'initiatives pour rendre le cadre de vie agréable. Il a alors proposé quelques actions qui, à l'en croire, participeraient à l'atteinte du niveau d'embellissement et de salubrité escompté par le gouvernement. Il s'agit pour le ministre Albert François Amichia « d'inventorier les espaces à embellir, réguler l'implantation des panneaux et enseignes publicitaires, démanteler et interdire toute occupation du domaine public surtout les voies principales ». Ce qui aura pour avantage d'éviter que les usagers soient obligés d'utiliser la chaussée en lieu et

place des trottoirs. La promotion de la végétalisation à travers le planting d'arbres et la mise en valeur des baies, sont en bonne place dans les orientations données par le ministre Amichia. La ministre Anne-Désirée Ouloto a, pour sa part, plaidé pour une meilleure collaboration avec les maires en vue de mieux faire face aux problèmes liés à l'insalubrité, à la nuisance sonore ainsi qu'à la divagation des animaux. Pour elle, la salubrité est l'affaire de tous et elle les a exhortés à engager toutes les forces vives de leurs communes dans ce combat. Une feuille de route relative à la politique de salubrité et d'embellissement des villes et communes ivoiriennes sera élaborée en janvier 2020 ■

MARC YVOU  
INFOS : SERCOM

villes et communes de Côte d'Ivoire. Partageant son rêve de voir des villes belles et salubres pendant les fêtes de fin d'année, le ministre François Albert Amichia, en

## Formation continue et diplômante en santé

# L'Infas introduit deux Licences et Masters spécialisés

Désormais les professionnels de la santé pourront renforcer leurs capacités et approfondir leurs connaissances, diplômés à l'appui. L'Institut national de formation des agents de la santé (Infas) vient de lancer, en collaboration avec l'Université Alassane Ouattara de Bouaké et le Réseau international de planification et d'amélioration de la qualité et de la sécu-

rité en Afrique (Ripaqs) deux cycles de formation. C'était le 18 décembre au sein de l'Institut au Centre hospitalier universitaire (Chu) de Treichville. Il s'agit en réalité de la Licence et du Master régional spécialisés en Qualité, gestion des risques sécurité en établissements de santé en Afrique (Qgrs) et ceux en télémédecine et innovations technologiques en santé (Tmmts). D'une durée d'un an

pour la licence et deux ans pour le Master pour chacune des filières, ces formations concernent le personnel de santé disposant soit de la licence au préalable, d'un diplôme équivalent ou encore d'une expérience professionnelle répondant aux critères exigés par l'Infas. Aux dires du Pr Franck Mansour Adéoti, directeur régional du Ripaqs, vu que l'hôpital est une véritable zone de risque, le pro-

fessionnel de santé doit faire preuve d'une certaine rigueur dans son travail. C'est pourquoi, ces formations qui induisent les Tic permettront de disposer d'une main-d'œuvre plus professionnelle capable de contribuer à la résolution des dysfonctionnements du système parce que « le numérique est devenu incontournable dans tous les systèmes y compris celui de la santé ».

Pr Méliane N'Dhazt Sanogo, directrice générale de l'Infas, soutient quant à elle que la mise sur pied de ces deux formations professionnelles continue et diplômante dans le domaine de la santé digitale et de l'ingénierie sanitaire, renforce la dénomination de centre d'excellence sous-régional ouest africain de l'Institut. Avec l'appui du Ripaqs, l'établissement renforcera son objectif de faire

évoluer les pratiques professionnelles dans les établissements et organisations de santé en vue de l'avènement d'un système de santé performant. Elle invite donc tous les professionnels de santé, titulaires d'une licence et tous ceux qui étudient dans le domaine de la santé, désireux de compléter leur formation dans les filières respectives à s'y inscrire ■

HERVÉ ADOU



MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT  
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE  
Agence Nationale De l'Environnement  
ANDE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE  
Union - Discipline - Travail



**ENQUETE PUBLIQUE A YAMOOUSSOUKRO**

Le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MINEDD), à travers l'Agence Nationale De l'Environnement (ANDE), porte à la connaissance de la population ivoirienne que, dans le cadre de la validation du rapport de l'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE USINE DE TRANSFORMATION D'ANACARDE EN ZONE INDUSTRIELLE DE YAMOOUSSOUKRO, présenté par la société SG AGRICULTURE, une Enquête Publique est organisée du MERCREDI 18 DECEMBRE 2019 au JEUDI 02 JANVIER 2020 inclus.

A cet effet, un registre est ouvert à la PREFECTURE DE YAMOOUSSOUKRO pour recevoir et enregistrer toutes les réclamations et observations qui pourraient être faites, et ce, tous les jours ouvrables de 07h30 mn à 12h30 mn et de 14h30 mn à 16h30 mn.

LA DIRECTRICE  
**Mme Madeleine Sopi ACKO**



MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT  
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE  
Agence Nationale De l'Environnement  
ANDE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE  
Union - Discipline - Travail



**ENQUETE PUBLIQUE A BLOLEQUIN**

Le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MINEDD), à travers l'Agence Nationale De l'Environnement (ANDE), porte à la connaissance de la population ivoirienne que, dans le cadre de la validation du rapport de l'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du PROJET D'EXPLOITATION D'UNE MINE D'OR A FLOLEU, OUAIPLEU, GOLEU-PLATEFORME DANS LE DEPARTEMENT DE ZOJAN-HOUNIEN ET BLOLEQUIN, présenté par la société ENDEAVOUR MINING, une Enquête Publique est organisée A BLOLEQUIN du MERCREDI 18 DECEMBRE 2019 au JEUDI 02 JANVIER 2020 inclus.

A cet effet, un registre est ouvert à la PREFECTURE DE BLOLEQUIN pour recevoir et enregistrer toutes les réclamations et observations qui pourraient être faites, et ce, tous les jours ouvrables de 07h30 mn à 12h30 mn et de 14h30 mn à 16h30 mn.

LA DIRECTRICE  
**Mme Madeleine Sopi ACKO**

Affaires maritimes

# Philippe Legré invite les éléments à éviter les grèves intempestives

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Transports, chargé des Affaires maritime, a fait un important don à la direction générale des Affaires maritimes et portuaires.

Rendez-moi fort pour que je puisse vous défendre au gouvernement. Rendez-moi fort pour que je ne sois pas amené à balbutier devant mes patrons. Évitez les grèves intempestives pour des primes... ». Ces propos sont de Philippe Legré, secrétaire d'Etat auprès du ministre des Transports, chargé des Affaires maritimes. Il s'exprimait ce 19 décembre, à l'occasion d'une cérémonie de remise d'engins navals à la direction générale des Affaires maritimes et portuaires (Dgamp), à la base des Affaires maritimes de Treichville. Le secrétaire d'Etat estime que les éléments de ce corps paramilitaire doivent mettre au-dessus de tout leur dignité. « Vous devez être des responsables. Mettez en exergue la dignité de votre profession. Et concentrez-vous sur l'essentiel... », a-t-il ajouté. Pour lui, l'essentiel, ce sont les moyens pour mener efficacement leur mission. « Les défis sécuritaires en matière maritime sont énormes parce qu'aujourd'hui, comme hier, la mer demeure un milieu d'adversité où, en plus des obstacles naturels que représentent les hautes vagues qui atteignent les plages, il y a la criminalité connue



Photo de famille autour du secrétaire d'Etat, Philippe Legré à côté de la Vedette fraîchement offerte à la DGAMP par le gouvernement.

sous le vocable de piraterie maritime. C'est dire que non seulement vous devez veiller à la sécurité de la navigation maritime, mais vous ne devez pas non plus oublier la sécurisation des sites d'agrément que sont les plages. En cette période de fête, les populations venant de toutes parts prendront d'assaut les plages souvent dans l'euphorie. Votre mission est énorme pour assurer à ceux qui vont fréquenter ces sites la sécurité afin que leurs joies ne se muent pas en pleurs », a-t-il insisté. Avant de poursuivre : « C'est d'ailleurs pour faire

face à certains de ces défis de sécurité et de sûreté et pour permettre ainsi l'accomplissement des missions de la Direction générale des Affaires maritimes et portuaires que je viens ce jour, au nom du gouvernement, vous remettre officiellement des engins navals et terrestres que sont : une (1) vedette; deux (2) zodiacs ; deux quads ». Selon lui, d'autres équipements sont attendus dans les semaines et mois à venir. Notamment, la livraison de quatre (4) véhicules de type 4x4. « Nous sommes à pied d'œuvre pour que

les bâtiments devant abriter les arrondissements de Grand-Lahou et San Pedro soient livrés dans les meilleurs délais, c'est-à-dire d'ici la fin du premier semestre

2020. Quant aux travaux de construction du siège de l'arrondissement d'Adaké, ils sont prévus pour démarrer dès le mois de janvier 2020. Comme vous le voyez, le gouvernement est prêt à vous accompagner dans vos tâches quotidiennes. Ce que je vous demande, c'est d'accomplir vos devoirs tout en étant guidés par le souci du travail bien fait, dans la discipline et la soumission à la hiérarchie », a-t-il insisté. Visiblement heureux de recevoir cet important matériel, le Directeur général des Affaires maritimes et portuaires, le colonel-major Tano Koffi Bertin, a exprimé sa reconnaissance au gouvernement, et particulièrement au secrétaire d'Etat Philippe Legré, pour ces engins qui vont permettre à ses hommes d'être à la hauteur de leur tâche. « Je voudrais, au nom de l'ensemble du personnel, vous adresser

nos remerciements, et dans le même élan, vous demander très respectueusement de transmettre nos sincères remerciements au Premier ministre Amadou Gon Coulibaly ainsi qu'au chef de l'Etat, pour l'intérêt particulier qu'ils portent au secteur maritime », a-t-il mentionné. Tout en promettant d'en faire bon usage. Il a par ailleurs sollicité l'implication personnelle du secrétaire d'Etat auprès du gouvernement pour que les taux de la redevance tels qu'indiqués par les règlements de l'Uemoa connaissent un début d'exécution dans les ports ivoiriens. « L'accomplissement des missions que vous nous avez assignées et le rayonnement de l'administration des Affaires maritimes et portuaires que nous attendons tous en dépendent », a-t-il affirmé ■

CASIMIR DJEZOU

## Santé

### Plus de 30 millions de dons au centre de néonatalité du Chu de Yopougon

La fermeture du Centre hospitalier universitaire (Chu) de Yopougon, pour travaux de réfection, a entraîné une délocalisation des services de cet établissement. Le centre de néonatalité relocalisé dans le centre de santé de Béago, dans la commune de Yopougon, a vécu une ambiance particulière le 13 décembre. La fondation Konan Akissi Amélia, qui lutte pour réduire la mortalité néonatale, a choisi ce centre hospitalier pour faire un important don d'une valeur d'environ 30 millions Fcfa aux enfants, aux mères et au centre. Composé de deux moniteurs mindray Imec 12, quatre pousses seringues deux voies et plus de 500 kits de première nécessité,



Le 13 décembre, c'était Noël avant la date au centre néonatalité à Béago

du matériel de salubrité, des vivres et non-vivres. En plus de la contribution de la fondation à la réhabilitation du centre. Essi Guira, le président de la fondation, a expliqué son geste par la volonté de sa structure de contribuer fortement à la réduction, voire la disparition des difficultés

néonatales. Le premier responsable du centre, le professeur Lasme, a traduit, au nom du ministère de la Santé et de l'Hygiène publique, sa gratitude aux donateurs ■

M. YEVOU (SERCOM)



Santé. Accès. Droits.  
28 BP 1835 ABIDJAN 28, Côte d'Ivoire  
Tel : +225 89127970 | N. CC : 1939864 S  
ipascotedivoire@ipas.org | www.ipas.org

#### AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 003/NAT/IPAS-CDI/12-19

##### FOURNITURE DE DEUX (02) VEHICULES TYPE 4X4

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités, Ipas, organisation de droit américain à but non lucratif, intervenant dans le domaine de la santé de la reproduction, lance le présent appel d'offres national pour l'achat de deux (02) véhicules de type 4x4, ci-après nommé « Equipements »

##### PARTICIPATION A L'APPEL D'OFFRES

Ipas invite les concessionnaires automobiles installés en Côte d'Ivoire à soumettre une offre pour la fourniture de l'équipement dans le cadre de ce projet.

##### ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être reçu sur demande formelle dûment signée à envoyer à l'ensemble des adresses ci-après : [TafinL@ipas.org](mailto:TafinL@ipas.org) / [BocoumG@ipas.org](mailto:BocoumG@ipas.org)

##### RECEPTION ET OUVERTURE DES OFFRES

Les offres sont reçues sous plis fermés au plus tard le 24 janvier 2020 à 11h00 T.U. à l'adresse ci-dessous :

Bureau Ipas Côte d'Ivoire sis à Abidjan-Cocody-Les II plateaux, Vallons, rue j77, lot 2874 ilot 238, non loin du Siège du Groupe SNEDAI, Tel : +225 89 12 79 70

Les plis seront ouverts le 24 janvier 2020 à 11h05 T.U. en séance publique, en présence des représentants des soumissionnaires (une personne par structure) qui le désirent.

Énergie et hydrocarbures

**Abdourahmane Cissé remet 10 millions à chaque lauréat du prix de l'innovation**

Lancé le 16 septembre 2019, le prix de l'innovation du secteur de l'Énergie et des hydrocarbures a été attribué le 18 décembre, au cours d'une cérémonie organisée à la Maison de l'Entreprise, au Plateau à Abidjan.



Le ministre du Pétrole, de l'Énergie et des Énergies renouvelables (au centre) a promis son soutien aux lauréats. (PH: DR)

Le jury du prix de l'innovation des secteurs Énergie et Hydrocarbures du ministère du Pétrole, de l'Énergie et des Énergies Renouvelables, présidé par Kadidjatou Diallo, directrice générale de Ciprel, a désigné les deux lauréats après deux jours de délibération (les 17 et 18 décembre). Gestion intelligente des mouvements d'énergie (Gime), dans la catégorie Énergie, et Flexi-Firelight dans la catégorie Hydrocarbures ont remporté la compétition. Gime a présenté un projet dont la mise en œuvre devrait permettre de réduire de 15 à 45% la consommation d'électricité et diminuer les dépenses de consommation énergétique de 10 à 50%. Quant au candidat Flexi-Firelight, il a été récompensé pour son projet portant sur une cuisinière éco-énergétique à combustible liquide avec brûleur sans mèche. Le ministre du Pétrole, de l'Énergie et des Énergies Renouvelables, Abdourahmane Cissé, initiateur du prix, a exprimé sa satisfaction au regard de la qualité des projets qui ont été soumis au jury. Il a rappelé les objectifs de la compétition, à savoir favoriser l'émergence de nouvelles générations de chercheurs ou prodiges, en soutenant leurs projets et innovations, dans les secteurs Hydrocarbures et Énergie en Côte d'Ivoire. « Je réaffirme mon soutien personnel ainsi

que celui de mon département à vous accompagner dans la mise en application des solutions proposées », a-t-il déclaré. Comme promis, il a remis à chacun des lauréats un chèque de 10 millions de FCfa. Les lauréats pourront également compter sur son appui pour finaliser leur projet et le déployer. Outre les lauréats, le jury a décerné exceptionnellement "un coup de cœur" dans chaque catégorie. Générateur pneumatique du Groupe Ebene Technologies dans le secteur de l'énergie ; et Kubeko biogaz de la société Lono, dans la catégorie hydrocarbures. Le prix de l'innovation des secteurs Énergie et Hydrocarbures du ministère du Pétrole, de l'Énergie et des Énergies renouvelables fait la promotion des travaux et projets d'innovation technologique et scientifique et de service visant spécifiquement à : réduire le taux de carbone dans le mix énergétique, vulgariser l'accès à l'énergie pour tous, accroître la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique, réduire le coût d'accès à l'énergie, au gaz ou aux produits pétroliers, accroître les rendements d'exploitation des installations des secteurs hydrocarbures et de l'électricité, lutter contre les pollutions de l'air, de l'eau et du sol, et contre le réchauffement climatique, réhabiliter

et réutiliser des sites pétroliers et énergétiques, dans le respect des normes sécuritaires et environnementales. Peuvent faire acte de candidature, tout Ivoirien résidant en Côte d'Ivoire ou à l'étranger et toute personne morale détenue en majorité par des personnes physiques ivoiriennes, selon le règlement intérieur ■ DAVID YA



Spécial Noël

## N'attendez plus le Père Noël pour réaliser vos projets.

PRÊT A PORTÉE DE MAIN



Un prêt au taux de **7,80% HT\***

Durée de remboursement jusqu'à 84 mois\*  
 Possibilité de remboursement différé  
 Carte prépayée Crystal rechargée offerte\*

\* Pour un emprunt de 3 000 000 FCFA sur une durée de remboursement de 60 mois; avec des frais de dossiers de 2,5% HT et une prime d'assurance de 0,43% HT, le TEG est de 10,395% TTC.  
 \*\* Offre valable jusqu'au 7 Janvier 2020. Voir conditions en agence.



80 200 800

Calle d'Angré 8-10 Avenue Joseph Anziani - contact@nsiabank.ci - www.nsiabank.ci

NSIA Banque, le vrai visage de la Banque.

Suivez-nous sur:



Routes, Éducation nationale, nominations...

# Voici les grandes décisions de Yamoussoukro

Le Chef de l'État a présidé, hier, un Conseil des ministres dans la capitale politique. De nombreuses décisions pour améliorer le quotidien des Ivoiriens ont été prises.

**M**esures concrètes pour pousser le développement et améliorer la vie des Ivoiriens et de tous ceux qui vivent en Côte d'Ivoire. Vaste mouvement préfectoral. Nominations au sein des forces de sécurité et de défense. Voilà résumé le Conseil des ministres d'hier qui s'est tenu dans la salle Alabo de l'hôtel Président, à Yamoussoukro. L'année 2020 sera comme 2019 qui s'achève dans quelques jours. Elle sera marquée par de nombreuses actions sociales visant à améliorer profondément la vie des populations. Hier, à Yamoussoukro, on a appris qu'en matière d'infrastructures routières, le boulevard Latrille à Cocody sera prolongé. "Le Conseil a adopté un décret portant déclaration d'utilité publique des périmètres mis en réserve du projet de prolongement du boulevard Latrille (carrefour Petro-Ivoire-Chu d'Angré, y compris la route carrefour Angré-route d'Alépé-prolongement du boulevard des 7e et 8e Tranches). Ce projet permettra d'allonger la route urbaine dénommée boulevard Latrille, à partir du carrefour Petro-Ivoire jusqu'au Chu d'Angré, en 2x2 voies avec un terre-plein central de cinq mètres en moyenne, pour une longueur de 7,5 kilomètres", a indiqué le ministre de la Communication et des Médias, Sidi Touré, porte-parole du gouvernement. Il a ajouté que les travaux prendront en compte le tronçon allant du carrefour Angré à la route d'Alépé, le prolongement du Boulevard des 7e et 8e Tranches jusqu'au boulevard Latrille. Toujours sur le sujet d'infrastructures routières, le porte-parole du gouvernement a annoncé la ratification d'un accord de prêt pour le financement du projet de renforcement et d'aménagement de la route Kanawolo-Korhogo. "Le



Le Conseil des ministres de Yamoussoukro a pris plusieurs mesures individuelles et générales. (PHOTO: PORO DAGNOGO)

Conseil a adopté un décret portant ratification de l'accord de prêt n° 2018060/PR CI 2019 17 00 d'un montant de trente milliards de francs Cfa, conclu le 17 juillet 2019, entre la Banque ouest-africaine de développement (Boad) et la République de Côte d'Ivoire, en vue du financement partiel du Projet de renforcement et d'aménagement de la route Kanawolo-Korhogo. Ce projet a pour objet le renforcement de la route Kanawolo-Korhogo sur 99 km, y compris l'aménagement, sur 9 km, de la traversée urbaine en 2X2 voies, la construction de deux échangeurs à Kanawolo et Torgokaha, d'une passerelle, d'un parking gros porteurs et l'aménagement de trois carrefours à Korhogo. Il prévoit également la construction d'infrastructures sociales et le bitumage de 9 km de voies dans les sous-préfectures de Tioniaradougou, de Napié et de Torgokaha", a dit Sidi Touré. Au cours du Conseil des ministres d'hier, il a également été question d'actions à entreprendre dans le secteur de l'Éducation nationale. Le Conseil a adopté deux dé-

crets de ratification de prêts. Le premier permettra de construire 1105 classes du préscolaire et du primaire, six collèges, trois lycées et de fournir 54 030 tables-bancs semi-métalliques dans les villes d'Abengou-

rou, d'Abidjan, d'Aboisso, de Bondoukou, de Daoukro, de Bongouanou, de Bouana, de Mankono, de Dalca, de Dimbokro et de Ferkessedougou. Le second décret porte sur le financement partiel de 519 salles de classe dans le

cadre de la tranche d'urgence du projet de construction et d'équipement d'infrastructures scolaires. Ce financement, selon le porte-parole du gouvernement, permettra de construire et d'équiper 455 salles de classe du préscolaire et du primaire, 4 collèges totalisant 64 salles de classe et de mettre à la disposition des établissements scolaires 34 030 tables-bancs semi-métalliques sur l'ensemble du territoire national. Hier, à Yamoussoukro, le Conseil a aussi adopté un décret portant déclaration d'utilité publique du site de la zone agro-industrielle de Korhogo, d'une superficie de 28ha 70a 20ca. La création et l'aménagement de cette zone s'inscrivent dans le cadre du Projet de promotion de la compétitivité de la chaîne de valeur de l'anacarde (Ppca) dont l'objectif est d'accroître la productivité, la qualité et la valeur ajoutée de la noix de cajou au profit des producteurs. Cette mesure permettra de mettre en place

les conditions favorables à l'installation d'entreprises dédiées à la transformation de l'anacarde dans la zone, la première d'un ensemble de zones agro-industrielles qui seront aménagées dans les régions productrices du Worodougou, du Gontougou et de Gbéké. Le Conseil a aussi entendu et adopté une communication sur la visite officielle du Chef de l'État dans le Royaume d'Arabie saoudite, du 7 au 9 septembre. Cette visite a permis de renforcer la coopération entre la Côte d'Ivoire et l'Arabie saoudite. Bientôt, une liaison aérienne connectera ces deux pays. Le dernier Conseil des ministres a aussi été l'occasion pour le gouvernement de faire de nombreuses nominations. Il y a eu des promotions au sein des Forces armées de Côte d'Ivoire, de la gendarmerie, de la police. Et également un vaste mouvement préfectoral. ■

ÉTIENNE ABOUA,  
ENVOYÉ SPÉCIAL

## Visite officielle de Macron en Côte d'Ivoire

# Les sujets à l'ordre du jour

**L**e Président de la République française, Emmanuel Macron, entame, à partir de demain, une visite officielle de 72 heures en Côte d'Ivoire. Hier, le Conseil des ministres a donné des détails de cette visite. "Le Conseil a adopté une communication relative à la visite officielle en Côte d'Ivoire de SEM. Emmanuel Macron, Président de la République française. A l'invitation du Président de la République, Son Excellence Monsieur Emmanuel Macron, Président de la République française, effectuera une visite officielle en Côte d'Ivoire, les 20, 21 et 22 décembre 2019. Lors de cette visite, les

deux Chefs d'État évoqueront les problématiques du développement et de la coopération bilatérale ainsi que les questions de l'actualité internationale et sous-régionale marquées par la persistance du terrorisme. Il est également prévu, sous l'égide des Chefs d'État, la signature de nombreux accords et contrats dont celui du métro d'Abidjan ainsi que celui de l'extension de l'aéroport international Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan", a fait savoir le porte-parole du gouvernement, Sidi Touré. Au cours de cette visite, rappelons-le, Emmanuel Macron se rendra à Bouaké avec le Chef de l'État pour lancer les travaux



Le Chef de l'État accueille, demain, son homologue français.

de construction d'un marché moderne dans la capitale de Gbéké. ■

É. ABOUA,

# • Un code d'investissement actualisé pour attirer plus de capitaux

Le mercredi 18 décembre 2019, un Conseil des Ministres s'est tenu de 10h00 à 14h30, à la Salle ALA-BO de l'Hôtel Président de Yamoussoukro, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République, Chef de l'Etat. L'ordre du jour de cette réunion comportait les points suivants :

## A/- Mesures Générales

- Projets de loi et d'ordonnances
- Projets de décrets
- B/- Mesures Individuelles
- C/- Communications

## A/- MESURES GENERALES

### PROJETS DE LOI ET D'ORDONNANCES

**1- Au titre du Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat, en liaison avec le Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, le Ministère de l'Economie et des Finances et le Ministère de l'Assainissement et de la Salubrité;**

Le Conseil a adopté une ordonnance modifiant les modalités de fixation de la clé de répartition du produit de l'impôt sur le patrimoine foncier ainsi que son projet de loi de ratification.

Cette mesure modificative du Code général des impôts vise à rendre plus flexible le dispositif de financement de la politique de gestion des déchets solides afin de mobiliser davantage de ressources pour le financement de ce secteur sensible. Ainsi, cette ordonnance introduit la faculté de moduler la clé de répartition du produit de l'impôt sur le patrimoine foncier en vue de faire coïncider, en cas de nécessité, le niveau des ressources à affecter à la gestion des déchets avec les besoins de financements du secteur qui, sont énormes et variables selon les années.



Le dernier conseil des ministres de l'année 2019 à Yamoussoukro. (PH: PORO DAGNOGO)

**2- Au titre du Ministère auprès du Premier Ministre, chargé de la Promotion de l'Investissement Privé, en liaison avec le Ministère de l'Economie et des Finances, le Ministère du Commerce et de l'Industrie et le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat;**

Le Conseil a adopté une ordonnance modifiant l'ordonnance n° 2018-646 du 1er août 2018 portant Code des Investissements ainsi que son projet de loi de ratification.

Cette ordonnance actualise le code en vue d'attirer davantage de capitaux dans les secteurs structurants de l'économie nationale. Elle réduit notamment le seuil du montant d'investissement exigible pour les projets structurants dans certaines zones et prévoit la franchise de la TVA sur certains investissements stratégiques. Cette mesure consacre également les

conditions d'équité et d'efficacité économiques tenant au principe de non transfert des avantages du code à un tiers, à l'égalité de traitement dans le respect des dispositions des traités et accords conclus par la Côte d'Ivoire et à la primauté de compétence de la Cour d'Arbitrage de Côte d'Ivoire en matière de règlement des différends entre les investisseurs et l'Etat.

### PROJETS DE DECRETS

**1- Au titre du Ministère des Affaires Etrangères, en liaison avec le Ministère de l'Economie et des Finances, le Ministère de l'Equipelement et de l'Entretien Routier et le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat;**

Le Conseil a adopté un décret portant ratification de l'Accord de prêt n° 2018060/PR CI 2019 17 00 d'un montant de trente milliards (30 000 000 000) de francs CFA, conclu le 17

juillet 2019, entre la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) et la République de Côte d'Ivoire, en vue du financement partiel du Projet de renforcement et d'aménagement de la route Kanawolo-Korhogo.

Ce projet a pour objet le renforcement de la route Kanawolo-Korhogo sur 99 km, y compris l'aménagement, sur 9 km, de la traversée urbaine en 2X2 voies, la construction de deux échangeurs à Kanawolo et Torgokaha, d'une passerelle, d'un parking gros porteurs et l'aménagement de trois carrefours à Korhogo. Il prévoit également la construction d'infrastructures sociales et le bitumage de 9 km de voies dans les Sous-Préfectures de Tioroniaradougou, de Napié et de Torgokaha.

**2- Au titre du Ministère des Affaires Etrangères, en liaison avec le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, le**

**Ministère de l'Economie et des Finances et le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat;**

Le Conseil a adopté deux décrets portant ratification d'accords de prêt :

• Le premier décret porte ratification de l'Accord de prêt N°2019051/PR CI 2019 16 00 d'un montant de trente milliards (30 000 000 000) de francs CFA, conclu le 17 juillet 2019, entre la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) et la République de Côte d'Ivoire, en vue du financement partiel du projet de construction et d'équipement d'infrastructures scolaires.

Ce financement porte sur la construction de 1 105 classes du préscolaire et du primaire, de six collèges, de trois lycées et la fourniture de 54 030 tables-bancs semi-métalliques dans les villes d'Abengourou, d'Abidjan, d'Aboisso, de Bondoukou, de Daoukro, de

Bongouanou, de Bouna, de Mankono, de Daloa, de Dimbokro et de Ferkessedougou.

• Le deuxième décret porte ratification de l'Accord de prêt N°2019069/PR CI 2019 00 d'un montant de seize milliards (16 000 000 000) de francs CFA, conclu le 2 décembre 2019, entre la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) et la République de Côte d'Ivoire, en vue du financement partiel de cinq cent dix-neuf (519) salles de classe dans le cadre de la tranche d'urgence du projet de construction et d'équipement d'infrastructures scolaires.

Ce financement permettra de construire et d'équiper 455 salles de classe du préscolaire et du primaire, 4 collèges totalisant 64 salles de classe et de mettre à la disposition des établissements scolaires 34 030 tables-bancs semi-métalliques sur l'ensemble du territoire national.



Alassane Ouattara et ses ministres ont eu le temps de fraterniser avant les travaux. (PH: PORO DAGNOGO)

**3- Au titre du Ministère des Affaires Etrangères, en liaison avec le Ministère du Plan et du Développement, le Ministère de l'Economie et des Finances et le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat;**

Le Conseil a adopté deux décrets portant ratification d'accords de prêt :

- Le premier décret porte ratification de l'Accord de prêt N°755/7 d'un montant total de cinquante-six millions deux cent cinquante mille (56 250 000) Riyals saoudiens (SAR), soit environ huit milliards huit cent soixante-sept millions trois cent soixante-deux mille trois cent cinquante-cinq (8 867 362 355) francs CFA, conclu le 30 octobre 2019, entre le Fonds Saoudien de Développement (FSD) et la République de Côte d'Ivoire, en vue du financement du Programme pilote de développement des zones rurales.

Ce programme vise à renforcer les infrastructures de base dans les régions les plus défavorisées, notamment dans les régions du Bounkani et du Poro choisies pour la phase pilote. Il consiste précisément en la construction de 16 centres de santé intégrés, soit 08 centres par région, y compris les logements pour infirmières et sages-femmes, la construction de 16 écoles, à raison de 08 écoles par région, la construction de forages de puits équipés de pompes à main et la réhabilitation d'environ 119 km de routes rurales dans les deux régions

• Le deuxième décret porte ratification de l'Accord de prêt N° 2000200004658 d'un montant de cent douze millions quatre-vingt-dix mille (112 090 000) EUR, soit soixante-treize milliards cinq cent vingt-six millions deux cent vingt mille cent trente (73 526 220 130) Francs CFA, conclu le 17 décembre 2019, entre la Banque Africaine de Développement (BAD) et la République de Côte d'Ivoire, en vue du financement du Projet d'Appui au Programme Social du Gouvernement (PA-PS GOUV).

Ce financement permettra de soutenir la production et la transformation des productions agricoles en milieu rural et de renforcer les services sociaux de base en

vue d'améliorer les conditions de vie des populations rurales.

**4- Au titre du Ministère des Affaires Etrangères, en liaison avec le Ministère de l'Economie et des Finances, le Ministère du Pétrole, de l'Energie et des Energies Renouvelables et le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat;**

Le Conseil a adopté deux décrets portant ratification d'accords de prêt :

- un décret portant ratification du Contrat de prêt BMZ-N°2019 65 052 d'un montant de soixante millions deux cent mille (60 200 000) Euros, soit trente-neuf milliards quatre cent quatre-vingt-huit millions six cent onze mille quatre cents (39 488 611 400) francs CFA, conclu le 11 décembre 2019, entre la Banque de Développement Allemande KREDITANSTALT FUR WIEDERAUFBAU (KfW) et la République de Côte d'Ivoire, en vue du financement des Réformes Energies Renouvelables et Efficacité Energétique en Côte d'Ivoire, Phase I ;

- un décret portant ratification du Contrat de prêt BMZ-n° 2017 65 288 d'un montant de cinq millions huit cent cinquante-neuf mille vingt-deux virgule quatre-vingt-dix (5 859 022,90) Euros, soit trois milliards huit cent quarante-trois millions deux cent soixante-sept mille quatre-vingt-cinq (3 843 267 085) francs CFA, conclu le 13 décembre 2019, entre la Banque de Développement Allemande KREDITANSTALT FUR WIEDERAUFBAU (KfW) et la République de Côte d'Ivoire, en vue du financement de l'augmentation de la contribution de la Côte d'Ivoire dans le capital de l'Agence pour l'Assurance du Commerce en Afrique (ACA).

Ces différents financements ont pour but de soutenir la mise en œuvre de réformes majeures pour favoriser des investissements de masse dans les domaines des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.

**5- Au titre du Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme, en liaison avec le Ministère des Affaires Etrangères, le Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, le Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile, le Ministère de l'Economie et des Finances, le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique et le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat ;**

Le Conseil a adopté un décret relatif au bureau central de la naturalisation.

Le bureau central de la naturalisation est chargé de traiter les dossiers de demande de naturalisation, de réintégration dans la nationalité, de perte de la nationalité ivoirienne et des demandes de rectification de décret.

Ce service regroupe les représentants des différentes institutions et administrations intervenant dans le traitement des demandes de naturalisation de façon à mutualiser les ressources pour renforcer la capacité d'instruction des demandes, accélérer le traitement des procédures de naturalisation et à écourter les délais.

**6-Au titre du Ministère de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, en liaison avec le Ministère de l'Agriculture et du**

**Développement Rural, le Ministère de l'Economie et des Finances, le Ministère du Commerce et de l'Industrie et le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat;**

Le Conseil a adopté un décret portant déclaration d'utilité publique du site de la zone agro-industrielle de Korhogo, d'une superficie de 28ha 70a 20ca.

La création et l'aménagement de la zone industrielle de Korhogo s'inscrivent dans le cadre du Projet de Promotion de la Compétitivité de la Chaîne de valeur de l'Anacarde (PPCA) dont l'objectif est d'accroître la productivité, la qualité et la valeur ajoutée de la noix de cajou au profit des producteurs. Cette mesure permettra de mettre en place les conditions favorables à l'installation d'entreprises dédiées à la transformation de l'anacarde dans la zone, la première d'un ensemble de zones agro-industrielles qui seront aménagées dans les régions productrices du Worodougou, du Gontougo et du Gbéké.



Le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly avec ses ministres. (PH: PORO DAGNOGO)

**7- Au titre du Ministère de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, en liaison avec le Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, le Ministère de l'Economie et des Finances, le Ministère de l'Equipelement et de l'Entretien Routier, le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé de la Coordination des Grands Projets et le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat;**

Le Conseil a adopté un décret portant déclaration d'utilité publique des périmètres mis en réserve du projet de prolongement du boulevard Latrille (carrefour petro-ivoire-CHU d'Angré y compris la route carrefour Angré-route d'Alépé-prolongement du boulevard de la 7e et 8e tranche).

Ce projet permettra de prolonger la route urbaine

dénommée boulevard Latrille, à partir du Carrefour Pétro-Ivoire jusqu'au CHU d'Angré, en 2x2 voies avec un terre-plein central de cinq mètres en moyenne, pour une longueur de 7,5 kilomètres.

Les travaux prendront également en compte le tronçon de route allant du carrefour Angré à la route d'Alépé, le prolongement du Boulevard de la 7e et de la 8e tranche jusqu'au boulevard Latrille.

**8-Au titre du Ministère de la Modernisation de l'Administration et de l'Innovation du Service Public ;**

Le Conseil a adopté un décret modifiant le décret n° 2017-83 du 08 février 2017 portant création, organisation et fonctionnement de l'Observatoire de Service Public dénommé OSEP.

Ce décret réorganise le cadre institutionnel de l'OSEP et renforce ses missions en vue de faire de cet organe consultatif un instrument plus efficace et à même de contribuer active-

ment à l'amélioration de la transparence et de la qualité du service public. Il crée notamment divers départements afin de rendre l'Observatoire plus fonctionnel.

**9- Au titre du Ministère du Pétrole, de l'Energie et des Energies Renouvelables, en liaison avec le Ministère de l'Economie et des Finances et le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat;**

Le Conseil a adopté deux décrets :

- un décret portant approbation de la convention de concession pour la conception, le financement, la construction, la détention en pleine propriété, l'exploitation, et le transfert d'une centrale thermique à biomasse de 2x23 MW d'Ayebo (Aboisso-Côte d'Ivoire) ;

- un décret portant approbation de l'Avenant n°13 à la convention de concession

du service public national de production, de transport, de distribution, d'exportation et d'importation de l'énergie électrique.

Ces décrets participent de la mise en œuvre de la stratégie du Gouvernement visant à accroître la contribution des énergies renouvelables dans le mix énergétique en vue de faire face à la croissance de la demande d'énergie électrique, en lien avec le développement économique de notre pays. Ces différentes conventions prévoient les conditions de la réalisation d'une centrale thermique à biomasse de 2x23 MW sur un site d'une superficie de 25 ha à Ayebo, dans le Département d'Aboisso, avec un productible de 337 GWh, pour un coût estimé à 128,2 milliards de francs CFA.

**B/- MESURES INDIVIDUELLES**

Le Conseil a adopté plusieurs décrets dont la liste figure en annexe du présent

communiqué.

**C/- COMMUNICATIONS**

**1- Au titre du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat;**

Le Conseil a adopté une communication relative au bilan de la mise en œuvre des activités du Plan d'Actions Prioritaires (PAP) à fin novembre 2019.

La mise en œuvre des activités du Plan d'Actions Prioritaires tel qu'adopté par le Gouvernement en février 2019 se déroule convenablement. Suivant ses axes prioritaires, le Gouvernement poursuit les investissements dans les infrastructures structurantes, accentue les investissements sociaux pour l'amélioration continue des conditions de vie des populations et maintient ses réformes en vue de la transformation structurelle de l'économie. Les activités programmées au cours de l'exercice bud-

gétaire 2019 ont connu une mise en œuvre de 79%.

La bonne tenue de ces différentes articulations du PAP a été consacrée par des performances remarquables enregistrées notamment au niveau des indicateurs du MCC, de Transparency International, de Global Integrity et de la Fondation Mo Ibrahim.

Aussi, l'action gouvernementale à fin 2019 et en 2020 sera dédiée à la poursuite des actions programmées dans le PAP 2019 entamées et non achevées ainsi qu'à celles qui n'ont pas encore connu un début de mise en œuvre, en vue de relever le défi de l'amélioration continue des conditions de vie des Ivoiriens et des autres populations vivant en Côte d'Ivoire. Il s'agit notamment de la poursuite du PSGouv, de la construction de plusieurs autres universités, d'infrastructures routières et sanitaires et de l'organisation réussie de l'élection présidentielle de 2020.

## 2- Au titre du Ministère des Affaires Etrangères;

Le Conseil a adopté deux communications :

- La première communication est relative à la visite officielle effectuée par le Président de la République en Arabie Saoudite.

A l'invitation de Sa Majesté Salman Bin Abdel Aziz AL-SAOUD, Gardien des Deux Saintes Mosquées, Roi d'Arabie Saoudite, le Président de la République a effectué une visite officielle du 7 au 9 septembre 2019, en Arabie Saoudite.

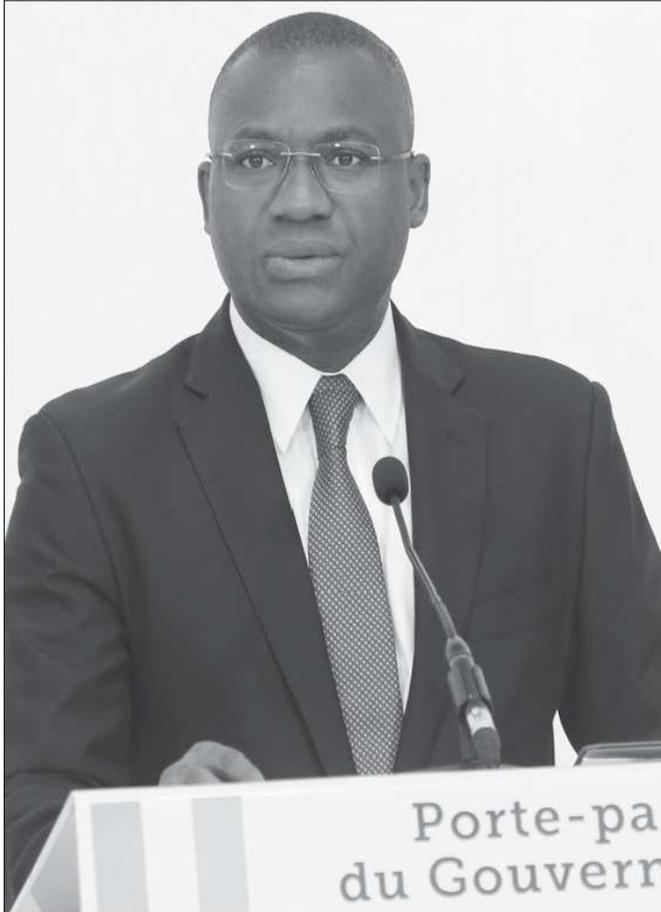
A cette occasion, le Président de la République et son hôte, le Roi d'Arabie Saoudite ont examiné les voies et moyens de développer et de renforcer davantage la coopération entre leurs deux pays dans divers domaines, notamment par l'investissement, en exploitant les potentialités existantes et en envisageant la signature d'Accords de coopération. Ils ont convenu d'étendre cette coopération à d'autres domaines pour lesquels le Président de la République a souhaité bénéficier de l'expérience saoudienne. Dans cet élan, une liaison aérienne entre Djeddah et Abidjan sera ouverte dans les jours à venir.

Les deux Chefs d'Etat ont également évoqué la situation sécuritaire dans le monde et notamment dans la région ouest-africaine, et convenu de la nécessité de conjuguer leurs efforts afin de soutenir toutes les initiatives visant à parvenir à la paix, à la sécurité et à la stabilité dans cette région.

- La seconde communication est relative au 1er Sommet Russie-Afrique.

A l'invitation de leurs Excellences Messieurs Vladimir POUTINE, Président de la Fédération de Russie, et Abdel Fattah AL-SISI, Président de la République Arabe d'Egypte et Président en exercice de l'Union Africaine, le Président de la République a conduit une importante délégation au 1er Sommet Russie-Afrique, qui s'est tenu les 23 et 24 octobre 2019 à Sochi.

En présence des autres dirigeants du continent, le Président de la République a salué l'ouverture d'une nouvelle ère dans les relations entre l'Afrique et la Russie et a sollicité le sou-



tien de la Russie en vue de renforcer le potentiel de croissance économique du continent. A cette occasion, il a invité le secteur privé et les entreprises russes à venir investir en Côte d'Ivoire, notamment dans les secteurs de l'agro-industrie, de l'énergie, des mines et des infrastructures. Ainsi, la délégation ivoirienne a pu nouer des contacts d'affaires et établir des partenariats qui se sont matérialisés par la signature, sous l'égide des deux Chefs d'Etat, d'un accord et d'un mémorandum d'entente. Il s'agit plus précisément de l'Accord de Coopération entre la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Moscou et du Mémorandum d'Entente entre le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé de la Promotion de l'Investissement privé et All Russia Public Organization « Business-Russia ».

**3-Au titre du Ministère des Affaires Etrangères, en liaison avec le Ministère de l'Economie et des Finances et le Ministère auprès du Premier Ministre,**

## chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat;

Le Conseil a adopté une communication relative à la visite officielle en Côte d'Ivoire de Son Excellence Monsieur Emmanuel MACRON, Président de la République Française.

A l'invitation du Président de la République, Son Excellence Monsieur Emmanuel MACRON, Président de la République Française, effectuera une visite officielle en Côte d'Ivoire, les 20, 21 et 22 décembre 2019.

Lors de cette visite, les deux Chefs d'Etat évoqueront les problématiques du développement et de la coopération bilatérale ainsi que les questions de l'actualité internationale et sous-régionale marquées par la persistance du terrorisme. Il est également prévu, sous l'égide des Chefs d'Etat, la signature de nombreux accords et contrats dont celui du Métro d'Abidjan.

**4- Au titre du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique;**

Le Conseil a adopté une communication relative à la présentation du Document de Politique Nationale de l'Enseignement Supérieur (PNES) 2019-2025.

Ce document, élaboré avec la participation de tous les acteurs du secteur, vise à ériger à l'horizon 2025, un système national d'enseignement supérieur compétitif et innovant, apte à soutenir au mieux le développement socio-économique de notre pays. Ce document de politique nationale est articulé autour du développement d'une offre académique de qualité favorisant l'insertion professionnelle et de l'amélioration de la gouvernance des universités et des grandes écoles publiques de manière à répondre aux demandes de l'économie et aux besoins de la société en générale. Aussi, un cadre de mesure de performance est prévu et intégré au document en vue de faciliter le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de la PNES.

**5- Au titre du Ministère des Eaux et Forêts;**

Le Conseil a adopté une

communication relative au lancement de l'inventaire du stock national d'ivoires.

Cette opération, conduite avec l'appui de la fondation Initiative pour la Protection des Eléphants (EPI), vise à dresser, en application de la réglementation en vigueur sur la détention des ivoires, un répertoire national des ivoires afin de suivre l'évolution des stocks d'ivoires détenus par les ministères compétents et de veiller au mieux à leur sécurité. Prévue pour se dérouler dès les dernières semaines du mois de décembre 2019 à fin janvier 2020, cette opération permettra également de répondre à l'obligation de fournir des informations sur les stocks nationaux d'ivoires, conformément à la Convention sur le Commerce International des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) à laquelle notre pays est partie prenante.

**7- Au titre du Ministère du Pétrole, de l'Energie et des Energies Renouvelables, en liaison avec le Ministère de l'Economie et des Finances et le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat;**

Le Conseil a adopté une communication relative aux informations sur les flux physiques et financiers du secteur énergie au 30 septembre 2019.

A fin septembre 2019, les productions de pétrole brut et de gaz naturel s'établissent respectivement à 10 275 096 barils et à 55 356 710,64 MMBTU correspondant à un débit journalier de 37 638 barils de pétrole brut et de 202 772 MMBTU de gaz naturel. Elles enregistrent une hausse respectivement de 22,23% et de 4,01% par rapport aux résultats obtenus en 2018 du fait des effets conjugués de la contribution des nouveaux puits forés pendant la phase 4 de développement du gisement Baobab du bloc CI-40 et de l'amélioration de la performance du bloc CI-11 suite à des travaux réalisés sur les puits. La valorisation de la part-Etat de pétrole brut et de gaz naturel est de 133,222 millions de dollars US représentant environ 77,705 milliards de francs CFA. Ces ressources sont

en baisse respectivement de 12,15% par rapport aux résultats obtenus à fin septembre 2018 et de 2,56% par rapport aux prévisions de revenus, du fait principalement des effets conjugués de la modification des conditions de partage, de la baisse des prix de valorisation du pétrole brut et de la baisse du prix de valorisation du gaz naturel sur le bloc CI-27.

Au niveau des produits pétroliers, la production totale, importations de bases incluses, est de 2 844 158,91 TM, soit une hausse de 15,43% comparée à fin septembre 2018. Les ventes totales, y compris les ventes à la SMB, sont de 2 810 832 TM pour un montant global de 1 061,18 milliards de francs CFA réalisées par la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR). Elles enregistrent une progression en volume de 12,77% et en valeur de 8,94% due à la croissance du marché Terre. Les droits émis sur les produits pétroliers sont de 275,927 milliards de francs CFA contre de 224,266 milliards à la même période en 2018, soit une hausse de 23,04% due aux mises à la consommation.

Relativement à l'électricité, la production totale à fin septembre 2019 enregistre une hausse de 5,62% par rapport à son niveau de fin septembre 2018. Elle s'établit à 7795,66 GWh dont 68,36% issue du thermique et 31,64% de l'hydraulique. La production d'électricité de source thermique a nécessité l'achat de combustibles évalués à 144,198 milliards de francs CFA dont 142,593 milliards de francs CFA de gaz naturel.

A fin septembre 2019, pour le secteur de l'électricité, il ressort un solde positif de 1,709 milliards de francs CFA pour des recettes de 474,214 milliards de francs CFA contre des dépenses de 472,505 milliards francs CFA. Le solde de trésorerie à fin septembre 2019 est de 23,939 milliards francs CFA contre une trésorerie de -26,886 milliards francs CFA en septembre 2018.

*Fait à Yamoussoukro, le 18 décembre 2019*  
**Sidi Tiémoko TOURE**  
 Ministre de la Communication et des Médias,  
 Porte-parole du Gouvernement  
 porteparolat@communication.gouv.ci

# Annexe au communiqué du conseil des ministres relative aux mesures individuelles

1- Au titre du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat;

Le Conseil a adopté une communication relative aux délibérations du Comité chargé de l'examen des projets de nominations dans les Départements ministériels du 03 décembre 2019.

Ainsi, les décrets ci-après, ont été adoptés :

- décret portant organisation du Ministère des Transports ;
- décret portant organisation du Ministère auprès du Premier Ministre, chargé de la Coordination des Grands Projets ;
- décret portant organisation du Secrétariat d'Etat auprès du Ministre des Transports, chargé des Affaires Maritimes.

2- Au titre du Ministère d'Etat, Ministère de la Défense ;

Le Conseil a adopté plusieurs décrets de promotion.

Ainsi sont promus :

- au grade de Général de Corps d'Armée, le Général de Division DOUMBIA LAS-SINA;
- au grade de Général de Division, le Général de de Brigade TOURE ALEXANDRE APALO ;
- au grade de Général de Division, le Général de Brigade KOUAME N'DRI JULIEN CEBASTIEN ;
- au grade de Général de Brigade, les Officiers Supérieurs dont les noms suivent :

**Armée de Terre**

**Les Colonels-Majors :**  
 1. DEM ALI JUSTIN  
 2. TRAORE ZANAN HAMED  
 3. TOURE GNECKREMCHIN

**Armée de l'Air**  
 Le Colonel-Major BLEOUE EHUI ROGER KACIAN

**Service de Santé des Armées**  
 Le Médecin-Colonel-Major KOUAME MESSOU NOEL  
 Gendarmerie Nationale  
**Les Colonels-Majors :**  
 1. KOUASSI KAUNAN RENE STANISLAS  
 2. ABE SEKA ARSENE



La convivialité était au rendez-vous à Yamoussoukro. (PH:PORO DAGNAGO)

- au grade de Colonel-Major, le Colonel Jean Hubert OUASSENAN.

- au grade de Colonel-Major, les Officiers Supérieurs dont les noms suivent :

**Armée de Terre  
Les Colonels :**

1. DOUA Michel
2. IKPE Yapo Casimir
3. SAKHO Issa
4. KOUAME Joseph Allah
5. COULIBALY N'gnimbien Christophe
6. TOURE Sori
7. OUATTARA Issiaka
8. OUATTARA Zoumana
9. TOURE Hervé Armand Pelikan
10. CHERIF Ousmane
11. YAO Koffi Aimé
12. Cisse Mamadou Dassira

**Armée de l'Air  
Les Colonels :**

1. DOSSO Mahamoud
2. KOUAHO N'guetta Julien

**Service de Santé des Armées**

Le Médecin-Colonel CHICAYA Edouard René Mar-Yobouet

**Gendarmerie Nationale**

**Les Colonels :**

1. BAKAYOKO Lassana
2. MBAHIA Patrick Alexandre
3. ETE Djadji George
4. YEO Ousmane Né Soro
5. BASSANTE Badara Aly
6. DIARRASSOUBA Bakary
7. IBRAHIMA Gon Coulibaly
8. DAGO Wakoubo Théodore
9. YAPO Yapo Denis

**Marine Nationale  
Le Colonel AMARA Koné**

3- Au titre du Ministère des Affaires Etrangères ;

Le Conseil a donné son accord en vue de la nomination de

- Monsieur TRAORE Kalilou en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République de Côte d'Ivoire près la République Fédérale du Nigéria, avec résidence à Abuja.

4- Au titre du Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation ;

Le Conseil a adopté cinq (05) décrets de nomination et d'affectation de membres du corps préfectoral :

- Le premier décret porte

nomination de Préfets de Région et de Préfets de Département

Ainsi sont nommés Préfets de District/Région :

- Toh Bi Vincent - Abidjan
- Brou Kouamé - Yamoussoukro
- Sihindou Coulibaly - Agnèby-tiassa
- Guetty née Akasson Bernadette - Bafing
- Gonbagui Gueu Georges - Bagoué
- Gueu Patrice - Belier
- Kifory Ouattara Pascal - Béré
- Kpan Droh Joseph - Bounkani
- Yacouba Doumbia - Cavally

- Assouman Kouadio Amos - Folon

- Tuo Fozie - Gbéké  
 - Coulibaly Lamine - Gbokle  
 - Lancina Fofana - Gôh  
 - Sory Sangaré - Gontougo  
 - N'zi Kanga Remi - Grands ponts  
 - Ibrahim Cissé - Guemon  
 - Zamele Kouamé Jean Baptiste - Hambol  
 - Bako Digbé Anatole Privat - Haut-Sassandra

- Aka Sonoh Julie epe Kaban - Iffou  
 - Fadi Ouattara - Indenié duablin  
 -Goun Germain François -

**Kabadougou**  
 - Kouakou Assoman - Lôh-djiboua  
 - Beudjé Djoman Mathias - Marahoué  
 - Andjou Koua - Mé  
 - Okoma Adjo Jeannette - Moronou  
 - Koné Messèmba - Nawa  
 - Bamba Souleymane - N'zi  
 - Ekpomou Assoumou André - Poro  
 - Coulibaly Ousmane - San-Pedro  
 - Boni Koffi Ernest - Sud-Cotmoé  
 - Kouame Koffi - Tchologo  
 - Soro Kayaha Jerome - Tonkpi  
 - Diarrassouba Karim - Worogougou

- Le deuxième décret porte nomination de Secrétaires Généraux de Préfecture ;

- Le troisième décret porte nomination de Sous-Préfets ;

- Le quatrième décret porte nomination de Monsieur Ibrahim BAYO en qualité de Directeur Général de l'Administration du Territoire ;

- Le cinquième décret porte nomination de Monsieur KAFANA GNENIN Sitionni en qualité de Directeur Général de l'ONECI.

5- Au titre du Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile ;

Le Conseil a adopté cinq (05) décrets de promotion.

Ainsi sont promus :

- au grade d'Inspecteur Général de Police, le Contrôleur Général de Police KOUYATE YOUSSEUF ;
- au grade d'Inspecteur Général de Police, le Contrôleur Général de Police DIBI KOFFI BRUNO ;
- au grade de Contrôleur Général de Police, le Commissaire Divisionnaire-Major de Police KAMBILE épouse PALE ELIE ;
- au grade de Contrôleur Général de Police, le Commissaire Divisionnaire-Major de Police ALLA N'GUESSAN AIME ;
- au grade de Contrôleur Général de Police, le Commissaire Divisionnaire-Major de Police ADAMA OUATTARA

6- Au titre du Ministère des Eaux et Forêts ;

Le Conseil a adopté six (06) décrets portant promotion au Grade de Colonel-Major les Officiers Supérieurs des Eaux et Forêts dont les noms suivent :

- Le Colonel ME KOUAME Martial ;
- Le Colonel KADIO ADJUMANE Aimé ;
- Le Colonel ZOUZOU Epouse MAILLY ELVIRE Joëlle ;
- Le Colonel NIANZOU Baptiste Ehoussou ;
- Le Colonel Mamadou SANGARE ;
- Le Colonel Adama TONDOSSAMA.

7- Au titre du Ministère auprès du Premier Ministre chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat ;

Le Conseil a adopté trois (03) décrets portant promotion au grade de Colonel-Major les Officiers Supérieurs des Douanes dont les noms suivent :

- Le Colonel Issa OUATTARA ;
- Le Colonel Albert Louis KADIO ;
- Le Colonel Idrissa TOURE.